

# L'Anjou laïque

N° 142 Journal de la Fédération des Œuvres Laïques de Maine-et-Loire - 3,00 € - Janvier, Février, Mars 2023

## POUR LES PAUVRES, L'ÉCOLE PUBLIQUE



Plop  
à  
Kaïkr

**Indice de la position sociale et l'école (IPS)** ..... p.8

**Recension, le livre de Mila** ..... p.5

**La charte d'Amiens, de retour ?** ..... p.6

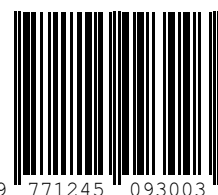
**Les dieux ont soif, Anatole France** ..... p.9

**Le coût de l'énergie** ..... p.12

### Également au sommaire de ce numéro

Portrait : Monique Gernigon ..... p.2  
Edito : Ecriture inclusive ..... p.3  
Le bouddhisme ..... p.4  
Sauver la police judiciaire ..... p.10  
Blanc ..... p.11  
Le nombre PI ..... p.13

Les mauges rurales et l'école ..... p.14  
Arbre de la laïcité..... p.16  
Boule de fort ..... p.17  
Dopage ..... p.18  
Jeux ..... p.19  
Nouvelle ..... p.20



9 771245 093003 >

# Monique Gernigon

**À Angers il y eut des patronages laïques Paul Bert, Jules Ferry, Jean Macé. Si un jeu de boules de fort y occupait une place importante, la pratique de ce jeu n'y était pas la seule activité. Des activités sportives s'y ajoutaient. L'équipe de basket de Jules Ferry, de bon niveau, était même une pépinière de jeunes talents. Avant qu'ils ne soient municipalisés, les patronages organisaient en plus des centres aérés. Quelques écoles publiques avaient aussi leur amicale laïque animée par les parents d'élèves. La plus connue était celle de l'école des Justices (aujourd'hui Adrien Tigeot) dans le quartier Saint Léonard. Roger Paquereau, Marcel Paquereau et Joseph Levraut en furent des chevilles ouvrières. Époque révolue, elles se sont dissoutes. Leur disparition a affaibli la Fédération des œuvres laïques de Maine-et-Loire.**

Une tentative de relance initiée par Lucette Péan et Jean-Yves Petiteau n'a duré que quelques années. Aussi, nous nous félicitons que l'amicale socio-culturelle Benoît Frachon se soit affiliée à la fédération et prolonge son adhésion d'année en année. Cet attachement fédératif à un mouvement laïque fut plaidé avec fougue par l'actuelle présidente, Monique Gernigon. Monique a bien mérité sa place dans cette rubrique portrait.

Monique est née le 12 octobre 1959 aux Ponts-de-Cé. Son père, libre penseur, lisait « l'Humanité-Dimanche », mais n'en parlait jamais ; c'était un taiseux. Bien que timide dans sa jeunesse, Monique est plutôt volubile. Son militantisme syndicaliste l'a habituée à donner libre cours à la parole. Caractère fort, elle eut une scolarité mouvementée. En primaire, elle refuse de passer le concours d'entrée en sixième estimant que selon les résultats scolaires obtenus, elle devait en être dispensée comme ce fut le cas pour une élève moins bien classée. Son refus de franchir l'obstacle est une réaction à une injustice. Du lycée d'enseignement professionnel, pas très assidue aux cours de secrétariat qui lui furent assignés contre sa volonté, elle est remerciée en 1968. Opportunité saisie pour participer aux manifestations du joli mois de mai de cette année historique. Mais ce mois terminé, il fallut penser à un métier rémunérateur. Elle fit, chez Eram, un stage de formation de piqûre en chaussure pendant neuf mois. Forte de son savoir-faire, elle est embauchée à l'Ai-

glon (fabricant de ceintures de luxe) en 1971. D'un caractère revendicatif, elle adhère à la CGT. Dans la foulée, en 1975, elle prend sa carte au parti communiste. Mais attachée à la défense concrète du monde ouvrier, pendant des années elle se consacra au secrétariat de l'union locale CGT.

Mandat syndical terminé, elle reprend ses études. Après avoir passé le brevet des collèges, c'est le bac et en 1994, elle décroche des blocs de la première année universitaire. Son expérience de responsable syndicaliste ayant enrichi ses connaissances en droit social, elle est embauchée à l'ASSEDIC (Association pour l'Emploi dans l'Industrie et le Commerce) et met fin à la reprise de ses études. Jusqu'en 2016, année de sa retraite, elle y occupe le poste d'agent d'accueil.

Alors, disponible, elle accepte la présidence de l'amicale Benoît Frachon. Depuis, il lui incombe, entre autres, la rédaction de l'éditorial du journal de l'association (un trimestriel). Il n'y est jamais oublié la dimension politique inspirée du contexte social. Le bulletin de liaison est concomitant à la création de l'association. Il ne fallait pas oublier le sens du titre de l'association : « Benoît Frachon ». Le contraire eût été étonnant de la part des fondateurs tous militants à la C.G.T..

Monique et son mari faisaient partie du groupe qui souhaitait prolonger les actions syndicales par une éducation populaire socio-culturelle n'omettant pas la réflexion politique. Cette réflexion avait pour principal support le journal.

Lors de l'entretien pour ce portrait, Monique a tenu à rappeler les noms des pionniers. Sans oublier personne et l'apport de tous les présidents successifs, elle insista sur le rôle moteur de Job Levraut. C'est lui, dit-elle, qui proposa le nom de l'association séduit par l'esprit d'ouverture de Benoît Frachon. Job, tout en étant ferme sur ses convictions, en n'était pas dépourvu. Humaniste et Fraternel, il était. Reconduit pendant dix ans président à l'unanimité, il faut croire que ces qualités, en

interne, lui étaient reconnues. C'est ce qu'exprime Monique avec une pointe d'admiration à l'endroit du premier président de son association.

Elle souligne aussi le rôle joué par Job dans la collaboration avec la FOL pendant huit années, de 1992 à 2000. En contrepartie de l'hébergement pour ses activités, des bénévoles



de la Benoît Frachon assuraient la gestion de la cafétéria. Sur place, ils participaient activement aux conférences et aux cafés-citoyen. Ils étaient de la maison. Mais suite à des difficultés financières, la FOL dut se séparer d'une partie de ses locaux dont la cafétéria et la grande salle attenante. L'arrangement avec l'association Benoît Frachon n'avait plus d'objet.

Elle s'installa rue du Pré-Pigeon dans des locaux affectés aux Éclaireurs de France. Elle compte maintenant 87 adhérents (femmes et hommes). Ils peuvent s'adonner aux loisirs créatifs, aux jeux de société, à la lecture, aux randonnées. L'atelier nature (oiseaux et botanique) animé par Lucien existe toujours. Et, pour les déplacements ses adhérents peuvent fréquenter l'atelier vélo.

Monique veille à ce que l'esprit des pionniers perdure : une éducation populaire marquée au coin du social.

*Jack Proutt*



## Écriture inclusive

**L'écriture inclusive préconisée avec son point médian, par les néo-féministes, est-elle devenue la norme au nom de l'égalité entre les sexes ? Le masculin doit-il continuer à l'emporter dans les accords des qualificatifs et du participe passé ? Doit-il toujours être prépondérant dans les noms de métier et de fonction ? Faut-il révolutionner l'écriture pour faire disparaître l'invisibilité du féminin dans la grammaire et de sa faible visibilité dans les vocables désignant métiers et fonctions ?**

Danielle Manesse, professeure émérite de sciences du langage à l'université Paris-3 Sorbonne nouvelle sur presque tous les points s'inscrit en faux. Si je la cite, c'est surtout parce que ses arguments peuvent être entendus, mais aussi, je dois l'avouer, pour les relations cordiales que j'ai avec elle entretenues lorsqu'elle dirigea l'école normale d'Angers.

Pour Danielle Manesse donc, linguiste reconnue, l'idée que le genre grammatical masculin et le genre biologique masculin sont homologues est profondément inexacte. En grammaire les formes masculines font fonction de genre neutre. Y voir une affirmation masculine relève d'une approche idéologique récusée par des féministes universalistes.

Quarante-neuf linguistes réputées dont Danielle Manesse signent, en septembre 2020, un texte dénonçant ce qui est considéré comme une confusion volontaire des sens (le masculin sexuée et le masculin neutre en grammaire). Le même texte indique, entre autres, que tous les systèmes d'écriture connus ont pour vocation d'être oralisés ce qui est impossible pour une écriture inclusive.

Catherine Kintzler, docteur en philosophie, s'est appliquée à respecter le manuel de l'écriture inclusive confectionné par Raphaël Haddad pour construire une phrase susceptible d'être proposée à des élèves de primaire (CE2). « *Les instituteur-ric-e-s conseillent à*

*leurs nouveau-elle-x-s élèves d'être travailleur-euse-s* ». Le résultat est surprenant et la lecture rebutante. Cette phrase ne peut être oralisée. Les graphèmes ne correspondant pas aux phonèmes, il est exclu pour toutes les personnes (dont des filles) ayant des difficultés en apprentissage de la lecture quelle que soit la méthode. Et, pour ceux et celles qui ont des facilités son apprentissage relèverait quand même du défi.

Décidément, très critique, Catherine Kintzler, n'a pas trouvé dans le manuel de la parfaite écriture inclusive comment faire avec des mots de genre marqué (dit improprement féminin) pour désigner des personnes du sexe masculin. Ironiquement, elle énonce un exemple : « *Les nouvelles recrues (de nombreuses personnes ont été admises), se sont bien vite adaptées. Celles qui ont été postées comme sentinelles n'ont rencontré aucune difficulté, même si les estafettes ont eu un peu de mal à remplir leur fonction.*

*Mais une vigie prénommée Victor a été la dupe d'une mauvaise plaisanterie faite par une fripouille. L'enquête a réussi à identifier cette dernière – un garçon peu recommandable – et la victime a été réconfortée : Victor est à présent la vedette du régiment, décidément c'est une star.* » Raphaël Haddad, pourtant, « docteur en analyse du discours » et champion de la parité et de l'égalité en écriture est pris en défaut.



Pour Danielle Manesse le masculin, genre neutre en grammaire, permet une économie dans le langage. Exemple à l'appui : « *On ne dit pas les hommes sont beaux, les femmes sont belles, on dit les hommes et les femmes sont beaux* ».

Les féministes universalistes sont plus conciliantes sur les noms de fonction et de métier. Même si le mot "pompière" n'est pas très heureux, la féminisation des vocables traduit une promotion égalitaire de la gent féminine. "Professeur.e" ou "ingénieur.e" passent très bien.

Pour Nathalie Heinich vouloir imposer une féminisation d'une fonction est une atteinte à la liberté de la femme. Sociologue et di-

rectrice de recherche de classe exceptionnelle au CNRS, elle revendique son statut de "chercheur". Au genre, elle privilégie la qualité de sa profession. Elle vient de publier



un ouvrage intitulé « *Oser l'universalisme contre le communautarisme* » Elle y définit ce qu'elle entend par universalisme. Pour elle c'est une visée – jamais totalement accomplie – et non un état de fait. « *Le propre de l'universalisme républicain* », dit-elle, « *c'est qu'il ne repose ni sur des convictions religieuses (au contraire, il vise à les suspendre dans l'exercice de la citoyenneté) ni sur des appartenances ethniques (comme le colonialisme, qui prétendait imposer la suprématie du mode de vie occidental) : il ne repose que sur l'adhésion à une entité commune qu'est une nation, voire l'humanité tout entière. En cela il a partie liée avec la laïcité et avec la rationalité.* »

Avec la laïcité, certaines néoféministes, défendant l'islam parce que religion des laissés pour compte en France, ont un rapport trouble. Récemment, à propos de la révolte des Iraniennes, elles ont déclaré que dans un régime laïque l'obligation du port du voile n'existerait pas, mais serait seulement autorisé. Elles ont oublié, et ce n'est pas un hasard, d'indiquer qu'il pourrait aussi être critiqué.

Ce présent texte qui rapporte des critiques faites à l'écriture inclusive ne signifie nullement que tout article l'appliquant soit mal venu dans le journal. L'essentiel est qu'il soit lisible, peu importe le choix de l'écriture.

**Jack Proutt**

# Une religion au-dessus de tout soupçon...

**L**e bouddhisme semblait tirer son épingle du jeu. Impossible de le critiquer en public. Trop sympa la zen attitude. Trop cool la méditation. Et puis, avoir comme ambassadeur les Beatles, Sting, Richard Gere ou Sharon Stone, ça a quand même une autre classe que Gad Elmaleh qui fait son coming out chrétien.

La répression chinoise a paradoxalement aussi donné un sacré coup de main à la galaxie bouddhiste. Dans une grande confusion entre religion et politique, le Dalaï-Lama a accédé au rang de chef emblématique de la lutte contre l'oppression. Comme le dit Tenzin Geyche Tethong, l'ancien secrétaire du Dalaï-Lama : « Quand il a reçu ce prix, ça a facilité les choses. Les gouvernements étrangers pouvaient enfin inviter le Dalaï-Lama en tant que prix Nobel. » Et les chefs de gouvernement de faire la queue pour figurer sur un selfie avec le bon bonze...

La variante tibétaine du bouddhisme est loin d'être la plus importante sur la planète mais c'est elle qui s'est le mieux exportée. En devenant le symbole de la résistante tibétaine, la religion bouddhiste a acquis des lettres de noblesse et un statut d'intouchable, y compris et peut-être surtout dans le camp des défenseurs de la liberté des peuples : « C'est incontestablement à gauche que les dégâts sont les plus grands. Dans cette mouvance, certains cessent de s'interroger sur les rapports de domination induits par la religion du moment que ladite religion est celle des « dominés » ». <sup>1</sup>

Et puis patatras. Voleurs et pédophiles comme de vulgaires prêtres chrétiens, pasteurs protestants ou prédicateurs musulmans. L'enquête présentée dans le documentaire « Bouddhisme, la loi du silence » menée par les journalistes Élodie Emery et Wandrille Lanos est tout simplement accablante. Et comme pour les autres religions, c'est l'omerta qui est la règle. Entre condamnation du bout des lèvres et volonté de faire apparaître les gourous qui se sont fait prendre comme des brebis galeuses, le discours est le même que celui de la hiérarchie catholique, ou protestante.

Pour ne prendre qu'un exemple : Le maître tibétain Sogyal Rinpotché, a pu commettre des dizaines d'agressions sexuelles en toute impunité depuis les années soixante-dix jusqu'à la fin des années 2010. Grâce au succès du « Livre tibétain de la vie et de la mort », dont

il n'est pas prouvé qu'il l'ait écrit lui-même, ce tibétain inconnu a bâti un empire mondial à la manière des prédicateurs protestants américains.

Mise en scène somptueuse à Lerab Ling, son centre bouddhiste situé près de Lodève, frugalité pour les étudiant.e.s, luxe et abondance pour le maître et sa cour. Rien de bien nouveau finalement : un discours lénifiant et une emprise calculée qui se terminent par les viols des femmes qui l'entourent et qui sont menacées de cataclysmes kharmiques si elles parlent à quiconque. À ces sévices sexuels s'ajoute un racket financier des disciples, qui assure le train de vie du gourou et son influence, par son mécénat, dans le monde bouddhiste. On parle quand même de 58 millions d'euros. Un ancien moine raconte dans le film comment il trimbalait ces montagnes de cash, dans des mallettes, comme un vulgaire mafieux. Détail, mais détail révélateur, le jour de l'inauguration de ce bâtiment qui a été une prison de douleurs pour tant de femmes, Carla Bruni était présente.

Pour Marion Dapsance, une anthropologue française spécialiste de la religion bouddhiste, ce n'est pas une « dérive par rapport à la norme du bouddhisme », mais « ces choses-là existent dans le bouddhisme tibétain (...) et il y a des textes qui parlent de ces rituels sexuels » et d'autres textes qui indiquent que pour convaincre un disciple récalcitrant le maître peut utiliser tous les moyens « y compris la violence et le mensonge. » Il semble bien qu'encore une fois, en anesthésiant la raison par la méditation et la litanie, en mettant le corps des hommes et surtout celui des femmes sous le contrôle du dogme, la religion fait preuve de son impuissance morale : « Et le moralisme qu'elle a professé apparaît paradoxalement, quand on le considère rétrospectivement, comme proprement immoral parce qu'il porte atteinte à l'homme lui-même, à son épanouissement concret personnel. » <sup>2</sup>

Ce scandale était depuis longtemps un secret de polichinelle, sans que cela n'effleure la lisse image de cette religion. Sans que cela n'empêche Mathieu Ricard, moine bouddhiste et interprète du Dalaï-Lama en France d'avoir quasiment son rond de serviette dans des émissions « feel good » de France inter. Le même Mathieu Ricard est, c'est le moins que l'on puisse dire, mesuré dans sa condamnation : « les enseignements de Sogyal Rinpotché, de même que son livre, « Le livre tibétain de la vie et de la mort », ont été



très utiles à de nombreuses personnes. Cela ne peut cependant excuser d'aucune façon les comportements néfastes qu'il a pu avoir par ailleurs. » Des comportements néfastes, que de retenue dans la qualification d'actes que la loi française caractérise comme des crimes ! De même il couvre le Dalaï-Lama son maître avec des arguments que n'aurait pas renié un autre Ricard, archevêque celui-là, pour des affaires semblables : « Mais ce n'est pas son rôle d'aller faire la police sur les cinq continents » <sup>3</sup>.

Le plus effrayant peut-être dans le reportage sont les passages où l'on voit les fidèles de tous âges, écouter en extase les fadaises débitées par Sogyal Rinpotché dans son centre. On ne peut pas ne pas penser à des gosses un peu perdus écoutant la leçon paternelle. Comme l'explique Marion Dapsance dans le reportage, c'est l'intérêt pour des états de conscience modifiée qui a fait basculer beaucoup de jeunes en opposition avec la culture occidentale et son matérialisme forcené vers le bouddhisme : « Changer la perception du monde pour changer le monde ».

Un précepte religieux qui enferme le disciple dans l'illusoire oasis de la foi et qui va à l'encontre de la nécessité émancipatrice d'affronter le présent : « Il sera dans la même situation que l'enfant qui a quitté la maison paternelle où il était à l'aise et bien au chaud. Mais l'infantilisme est destiné à être surmonté, n'est-il pas vrai ? L'homme ne peut rester éternellement un enfant, il doit enfin sortir dans la vie hostile. On peut bien appeler cela l'éducation à la réalité. » <sup>4</sup>

*Dominique Delahaye*

<sup>1</sup> Djemila Benhabib : « Islamophobie, mon œil ! »

<sup>2</sup> Y Quiniou : « Critique de la religion, une imposture morale, intellectuelle et politique »

<sup>3</sup> Site de Mathieu Ricard : mathieuristicard.org

<sup>4</sup> S.Freud : « L'avenir d'une illusion ».

## Le livre de Mila

**Insultes contre l'islam et menaces contre une jeune lycéenne Mila. Ces échanges auraient pu rester au niveau des réseaux sociaux mais très vite c'est devenu l'affaire Mila ! En 2021 Mila a décidé de dire sa vérité dans un livre "Je suis le prix de votre liberté" « Menacée de viol et de mort depuis mes 16 ans pour avoir publiquement insulté l'islam. Malgré moi je porte sur mes épaules le combat qu'un pays entier devrait mener. Celui de la liberté d'expression ».**

Elève dans un lycée de la région lyonnaise un peu turbulente, tête en l'air avec « un bon petit caractère ».

Comme beaucoup de jeunes elle partage sur Instagram avec un grand nombre d'abonné.es (10 000). Elle y expose sa passion pour le chant, ses goûts vestimentaires ; raconte sa vie ; poste des vidéos d'elle. Elle affiche son homosexualité. Elle pense que celle-ci est le déclencheur : « je suis sûre d'une chose : mon orienta-



tion sexuelle a cristallisé en grande partie la haine qui a déferlé sur moi ». Son compte Snapchat a été piraté le 7 janvier 2020. Le 18 janvier en live avec ses abonnés, elle parle de tout : styles de filles et de gars, préférences amoureuses. Un abonné lui fait alors des avances. Elle les rejette. Son goût n'est « pas vraiment les rebeus ». Vexé, il la traite de raciste et la menace : « sale lesbienne, on va niquer ta mère Walhalla. Qu'Allah te guide sale pute. ». Sous le coup de la colère elle répond : « Je dis ce que je veux et ce que je pense l'islam c'est de la merde. Votre Dieu, je lui mets un doigt dans le trou du cul ».

### Le débat dérape

Il prend une ampleur politique nationale Suite à la parole du délégué général du Conseil français du culte musulman (CFCM), Abdallah Zekri : « qui sème le vent récolte la tempête. Elle l'a cherché ». Ces propos sont jugés criminels par Marlène Schiappa et contredit par le nouveau président du CFCM, Mohammed Moussaoui. La ministre de la justice Nicole Belloubet, invitée sur Europe 1, déclare que l'insulte contre une religion : « constituait évidemment une atteinte à la

liberté de conscience » puis peu après elle reconnaît, sous les remarques de ses collègues ministres, avoir été maladroite. Rappelons-lui qu'en France il est interdit d'insulter les adeptes d'une religion mais en revanche on peut dénigrer une religion, ses figures, ses symboles. Le blasphème n'est pas un crime, ni même un délit. Les associations féministes se montrent frileuses, pourtant lutter contre le harcèlement sexiste est un combat qui est le leur. Elles hésitent à prendre parti pour Mila alors que les mouvements de droite et d'extrême droite se déclarent « # je suis Mila ». Ils se battent en réalité pour le droit de critiquer et insulter l'islam. L'harcèlement sexiste n'est pas leur problème. Dans l'Express une

tribune dénonce la démission impardonnable d'un mouvement féministe sur ce sujet. « " L'intersectionnalité " et l'exaltation des différences forment un prisme biaisé par des logiques communautaires, qui rendent leurs critiques sélectives » selon Mathilde Berger-Perrin défenseuse d'un "féminisme libéral. Osez le féminisme, lui, réagit : « On a soutenu Mila et on soutiendra toujours Mila comme toutes les victimes de cyberharcèlement sexiste » rappelle Céline Picques. Il était temps.

### Une plainte est portée

Selon son avocat Richard Malka, Mila a reçu plus de 100 000 messages haineux, et des menaces de mort lui promettant de se faire ligoter, découper, écarteler, lapider, décapiter, avec des photomontages de décapitation venant d'internautes inconnus. De faux comptes sont créés en son nom réactivant la haine. Mila pourra-t-elle retrouver une vie normale ce n'est pas sûr. Ce cyberharcèlement sexiste qu'elle subit lui vaut d'être évincée de son lycée où sa sécurité ne peut être assurée. Elle doit vivre enfermée chez elle sous protection policière. L'éducation

nationale ne peut lui proposer que les cours par internet. Alors qu'elle n'a commis aucune infraction. Une enquête a été ouverte sur ses propos et rien n'a été trouvé. Dans son livre, elle se demande ce que sera sa vie. Comme celle de Salam Rusdie ! En juillet 2022 deux personnes ont été condamnées à des peines de prison pour des menaces de mort. Onze personnes sont interpellées pour harcèlement et condamnées : 4 à 6 mois de prison avec sursis et l'obligation de lui verser 1 500 € pour réparation du préjudice moral, 1 000 € pour les avocats et tous seront privés du droit éligibilité pour 1 an. « La condamnation des personnes poursuivies était nécessaire » a estimé l'avocat de Mila. Les prévenus lors du

procès ont pratiquement tous reconnu lui avoir envoyé des messages de haine et des menaces de mort en réaction à ses propos sur l'Islam. Leurs témoignages sont édifiants. Pour Corentin, 22 ans, assistant d'éducation. « Mila est une ado qui s'est filmée en train d'insulter les musulmans, une raciste quoi ». La critique de la religion est amalgamée au ra-

cisme ! Quant à Tazouti, 20 ans : « Mila, elle mérite la peine de mort cette transsexuelle de merde » Pour eux envoyer un tweet n'est pas grave. La distance semble grande entre la violence de leurs messages en ligne et leur attitude devant les enquêteurs. Devant ces derniers, ils affirment que : « c'était pour rigoler ». Dans le monde des réseaux sociaux, on réagit de façon pulsionnelle et anonyme, sans chercher à s'informer sur l'origine du tweet.

En l'occurrence la liberté d'expression s'est résumée à des menaces de mort et de viol sur une personne. La liberté d'expression républicaine qui autorise la critique d'une institution et récuse, en revanche, les attaques non fondées sur des personnes, est bafouée. Des musulmans l'ont compris. Et, de leur part, Mila a reçu de nombreux messages de soutien. Pour l'avocat Richard Malka, il est nécessaire de combattre les religions en tant que dogmes ainsi que les textes liberticides et misogynes cautionnés sous le couvert de la foi.

Catherine Battreau

# La Charte d'Amiens, le retour ?

*La CGT groupe, en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat.*

*Le Congrès considère que cette déclaration est une reconnaissance de la lutte de classe, qui oppose sur le terrain économique, les travailleurs en révolte contre toutes les formes d'exploitation et d'oppression, tant matérielles que morales, mises en œuvre par la classe capitaliste contre la classe ouvrière.*

*Le Congrès précise par les points suivants, cette affirmation théorique.*

*Dans l'œuvre revendicative quotidienne, le syndicat poursuit la coordination des efforts ouvriers, l'accroissement du mieux-être des travailleurs par la réalisation d'améliorations immédiates, telles que la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires, etc. Mais cette besogne n'est qu'un côté de*

*l'œuvre du syndicalisme : il prépare l'émancipation intégrale qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste, il préconise comme moyen d'action la grève générale et il considère que le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera, dans l'avenir, le groupement de production et de répartition, base de réorganisation sociale.*

*Le Congrès déclare que cette double besogne, quotidienne et d'avenir, découle de la situation des salariés qui pèse sur la classe ouvrière et qui fait à tous les travailleurs, quelles que soient leurs opinions ou leurs tendances politiques ou philosophiques, un devoir d'appartenir au groupement essentiel qu'est le syndicat.*

*Comme conséquence, en ce qui concerne les individus, le Congrès affirme l'entière liberté pour le syndiqué de participer, en dehors du groupement corporatif, à telles formes de lutte*

*correspondant à sa conception philosophique ou politique, se bornant à lui demander, en réciprocité, de ne pas introduire dans le syndicat les opinions qu'il professe au dehors.*

*En ce qui concerne les organisations, le Congrès déclare qu'afin que le syndicalisme atteigne son maximum d'effet, l'action économique doit s'exercer directement contre le patronat, les organisations confédérées n'ayant pas, en tant que groupements syndicaux, à se préoccuper des partis et des sectes qui, en dehors et à côté, peuvent poursuivre, en toute liberté, la transformation sociale.*

*Texte adopté lors du congrès de la CGT tenu à Amiens du 8 au 16 octobre 1906 par 834 voix pour, 8 voix contre et un blanc sur un total de 994 mandats validés en début de congrès.*

**C**e texte est adopté lors du Congrès de la CGT en 1906. Il est donc plus que centenaire et a suscité de permanentes controverses quant à sa signification mais aussi sa mise en œuvre. Celles-ci ressurgissent aujourd'hui dans un contexte éminemment nouveau. Nécessaire retour sur le passé avant d'en venir à aujourd'hui.

Par ce texte, la CGT, alors unique organisation syndicale, tente de définir son champ d'action et ses relations avec les partis politiques.

En Europe cette question fait l'objet de différentes approches.

En Allemagne la social-démocratie entend régir les stratégies syndicales alors qu'au Royaume Uni, les syndicats puissants impulsent la création du Parti travailliste dont les élus transmettent les revendications ouvrières au Parlement.

La charte d'Amiens écarte ces deux options. Elle décline ce que doit être la « double besogne » du syndicat : il lutte pour « la réalisation d'améliorations immédiates » et prépare en même temps « l'émancipation intégrale » pour devenir à l'avenir « le groupement de production et de répartition ; base de réorganisation sociale ». Autrement dit, le syndicat s'affirme comme le seul acteur susceptible de mettre en œuvre un changement de société. La dernière phrase du texte confirme cette volonté quand il réduit de façon assez dédaigneuse la politique dont il n'a pas à se préoccuper à « des partis et des sectes qui, en dehors et à côté, peuvent poursuivre, en toute



liberté, la transformation sociale. ».

Notons que la Charte reste totalement muette s'agissant des institutions et des rapports du syndicat avec celles-ci.

Au fil du temps ce texte a fait l'objet de trois principales interprétations.

La première est de réduire sa portée à une déclaration d'indépendance des syndicats par rapport aux partis politiques. C'est la position de FO mais toutes les autres organisations syndicales s'y réfèrent aussi.

La seconde approche est celle selon laquelle le syndicalisme suffit à tout, c'est celle de l'anarcho-syndicalisme.

La troisième approche considérant que le syndicat est à la fois un organe de mobilisation sociale pour les revendications immédiates et porteur d'un projet de transformation de la société conception aujourd'hui partagée par la CGT, la FSU et Solidaires mais sujet à

des débats récurrents sur lesquels on reviendra.

Sans entrer dans les détails, on relèvera que ce texte considéré comme fondateur et parfois élevé au niveau d'un mythe résistera mal au fil de l'histoire aux "événements et réalités politiques."

Ainsi la CGT adhère à l'Union sacrée en 1914 et soutient les gouvernements où siègent les dirigeants de la SFIO.

La création en 1921 de l'internationale syndicale rouge liée à l'Internationale communiste conduit à la scission de la CGT et la naissance de la CGTU qui va s'aligner progressivement sur les positions du PCF tandis que la CGT maintenue se rapproche de la SFIO.

Après la réunification de la CGT en 1936, l'éclatement en 1940, la réunification pendant la Seconde Guerre mondiale, la CGT renoue avec le PCF dès la Libération, la charte d'Amiens semble avoir vécu.

Progressivement la CGT va s'émanciper du PCF mais cette indépendance retrouvée n'est pas exempte d'ambiguïté et la question du rapport au politique n'est pas pour autant clarifiée, il en est de même pour la FSU et Solidaires.

## Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Le référendum de 2005 sur le traité constitutionnel européen (TCE) illustre à nouveau les difficultés de la CGT à se positionner.

La direction confédérale et son Secrétaire général plaident pour une analyse critique du TCE sans pour autant appeler à voter NON au nom de l'indépendance au regard du politique.

*Suite page suivante*



Pendant plusieurs mois cette question fait l'objet d'intenses débats au sein de toutes les structures et instances du syndicat.

Le positionnement de la CGT se décidera le 3 février 2005 lors de la réunion de son instance décisionnelle entre deux congrès, le Comité confédéral national réunissant les secrétaires généraux des Fédérations et des Unions départementales. Le vote en faveur

d'un appel à voter NON recueille 81 voix, 18 voix contre et 17 abstentions mettant ainsi en minorité la direction confédérale.

L'apparition d'une troisième composante du mouvement social soit ce qu'on peut appeler le mouvement associatif de lutte amplifie la question du rapport au politique et aux partis politiques.

La plupart de ces associations sans se référer explicitement à la Charte d'Amiens s'affichent comme

indépendantes des partis politiques. Pour autant, là encore des démarches publiques et actives entrent bien dans le champ politique. Il en est ainsi de « L'alliance écologique et sociale Plus Jamais ça », mouvement créé en janvier 2020.

Ce mouvement est inédit d'abord du fait des organisations qu'il rassemble. On y trouve des organisations syndicales (CGT, FSU, Solidaires, Confédération paysanne, UNEF, FIDL, Syndicat de la magistrature) mais aussi une multitude d'associations (actionaid, Alternatiba, les Amis de la terre, ANV COP21, Attac, DAL, fondation Copernic, France Nature environnement, Greenpeace, Réseau action climat, Youth for climate France, 350.org, Oxfam France...

Il l'est aussi de par son positionnement figurant dans un document publié en début 2021 intitulé « Plan de rupture ».

Ce document propose 36 mesures et ressemble beaucoup à un programme de gouvernement !

On peut lire dans l'introduction présentant les mesures proposées : « Il s'agit d'amener la population à convertir sa juste colère ou son légitime désarroi en un acte politique » et plus explicite encore : « notre but est de faire la démonstration qu'il y a des alternatives au capitalisme néolibéral (...) à condition que la volonté politique et les moyens financiers soient enfin mis au service de ces objectifs(...) ».

Ainsi les signataires qui affirment leur indépendance vis-à-vis du politique se rassemblent, produisent un projet politique

global et s'organisent en collectifs locaux sur tout le territoire.

On s'éloigne beaucoup de la Charte d'Amiens qui indique dans sa conclusion que les organisations confédérées et les groupements syndicaux n'ont pas « à se préoccuper des partis et des sectes qui, en dehors et à côté, peuvent poursuivre, en toute liberté, la transformation sociale. ».



La crise économique, environnementale, sociale et institutionnelle que vit actuellement notre pays provoque de multiples réactions réactivant à nouveau la difficulté des rapports entre le mouvement social et les forces politiques progressistes. Le calendrier différent des manifestations syndicales (29 septembre puis 18 octobre) et politiques (16 octobre « contre la vie chère et l'inaction climatique ») provoque des tensions.

La CGT a refusé de participer à la marche du 16 octobre, certains de ses dirigeants rappelant l'indépendance par rapport aux politiques et exprimant le fait que leur participation affaiblirait les initiatives proprement syndicales. Ce point de vue n'est pas unanime, ainsi peut-on lire dans la revue des syndicats CGT des fonctions publiques (État, hospitalière et collectivités locales) : « En convergence avec les forces associatives et politiques engagées dans cette construction, la participation de militantes et militants syndicaux, du plus grand nombre à cette marche sera de nature à continuer de donner de la visibilité aux exigences revendicatives. ».

Force est de constater que si l'indépendance de décision des mouvements sociaux est une condition nécessaire à leur développement, elle n'est pas une stratégie en elle-même et n'est en aucune manière la garantie d'un quelconque succès.

La « double besogne » de la Charte d'Amiens, qui articule conquêtes sociales concrètes et transformation sociale globale, s'est réduite à la défense de l'existant sans grand succès.

Il est urgent de travailler à la redéfinition des rapports entre partis politiques et mouvements sociaux.

Cela ne peut se faire sans mise en place de rapports d'égalité entre partis et mouvements qui doivent s'appuyer les uns sur les autres dans une dynamique politique globale définie ensemble.

Jean-Louis Gregoire

## Le saviez-vous



### La France, championne d'Europe des accidents du travail

À l'approche du mondial de football, la presse parle beaucoup des accidents du travail au Qatar mais beaucoup moins de ceux qui se produisent en France.

Ainsi en 2019 on compte 800 000 blessés et 1 200 morts au travail.

Sans surprise c'est le secteur du BTP qui arrive en tête avec 98 486 accidents et 268 décès.

Toujours pour la même année 2019, la France arrive en tête des pays européens pour le nombre de décès au travail avec un chiffre de 3,53 accidents mortels pour 100 000 salariés, la moyenne européenne étant de 1,74 pour 100 000 salariés.

Même chose pour les accidents du travail soit 3 425,11 pour 100 000 salariés, la moyenne européenne étant de 1 603,13 accidents pour 100 000 salariés.

À noter que s'agissant des accidents du travail, la région des Pays de la Loire avec 51 064 accidents déclarés arrive en seconde position derrière les Hauts de France (65 072 accidents déclarés).

Dans un rapport publié en mai 2020, la Cour des comptes notait la réduction de 9 % d'agents de l'inspection du travail depuis 2014 et la baisse du nombre de contrôles des entreprises.

Ceci explique en partie cela.

J-L. G

Sources :

Caisse nationale d'assurance maladie

Eurostat, institut statistique de l'Union européenne

CARSAT Caisses d'assurance retraite et de santé au travail

# Pour les pauvres, l'école laïque

**C'est au cours du mois d'octobre 2022 que le ministère de l'éducation nationale a été contraint de publier ses données sur « l'indice de position sociale » (IPS) des écoles et des collèges. Cela confirme ce que tout le monde sait ou feint d'ignorer. La mixité sociale, c'est pour le service public. L'école privée sous contrat joue à plein son rôle de ségrégation sociale au profit des plus riches.**

Ce n'est pas la moindre des surprises. Le secret était bien gardé. Il a fallu beaucoup de courage et de ténacité au journaliste Alexandre Léchenet (association des journalistes pour la transparence). Celui-ci a lancé une procédure devant le tribunal administratif afin de forcer le ministère à publier les données de l'année 2021 / 2022... (L'indice a été créé en 2016). Il se confirme donc qu'en trente ans la proportion d'élèves de milieu social très favorisé dans les collèges privés a doublé. 40 % dans le privé contre 20 % dans le public. Ce combat reste à mener pour les autres années non publiées.

Dans la « France laïque » de 2022 plus l'indice de position sociale des établissements scolaires augmente, plus la part du privé s'accroît. Ce qui est encore plus net dans les collèges que dans les écoles. « Si l'on regarde les 300 collèges de France qui ont le taux d'IPS le plus élevé, pas un seul établissement public ! (Commentaire du CNAL) »

## Qu'est-ce donc que l'IPS ?

Cet indicateur a été construit sur la base des données que remplissent les élèves sur la profession de leurs parents. Ces informations sont ensuite regroupées selon les catégories socioprofessionnelles, les « CSP ». Cependant l'IPS associée à ces catégories leur valeur « prédictive de réussite scolaire » des élèves. Julien Grenet chercheur CNRS : « Les enfants d'enseignants, par exemple, qui ne vivent pas tous dans des familles aisées, sont néanmoins considérés comme ayant un capital scolaire plus important que d'autres, leur IPS est donc assez haut ».

La publication de ces données fait toujours débat... ne va-t-on pas accentuer par ces informations la course « aux mieux cotés », déchaîner le tri social des établissements. Objection que je rejette pour ma part. Le tri s'effectue sans les indices. Les « on-dit » comme les classements de réussites au brevet, au bac,

aux licences, aux masters, continuellement repris par les grands médias suffisent amplement à proposer comme vérité que : « le privé c'est mieux, le privé fait mieux ».

Pour moi ces données ont le mérite d'objectiver l'hypocrisie.

## Résultats Nationaux

À l'échelle nationale, les écoles ayant un IPS sous la barre des 90 c'est-à-dire accueillant la population la moins favorisée sont à... 97 % publiques. Les écoles privées elles sont largement majoritaires, plus de 60 % sur l'IPS le plus élevé. « Pour les collèges, c'est encore plus frappant, notamment pour les deux dernières tranches (130 / 140 et plus de 140) où c'est la ruée vers le privé ». Pour Julien Grenet l'intérêt des données réside dans le fait



Lycée la Providence fréquenté par Emmanuel Macron

qu'elles mettent fin à une sorte de déni sur le poids des grandes villes dans l'accentuation de la ségrégation.

En zone rurale, l'éloignement va favoriser le collège ou l'école de secteur.

## Parenthèse locale

Cas d'école pour notre département : Beaupreau. Notre conseil départemental se hâte d'accélérer, que dis-je, de « booster » la construction d'un collège public qui « fatalement » fera ombrage aux collèges catholiques de ce canton. Après avoir tergiverser longuement, mis en concurrence le futur collège avec les autres services publics d'éducation du secteur pour chipoter au plus faible sa capacité, Régine Brichet (Vice présidente en charge de la réussite éducative et sportive) considère indispensable « de recueillir le fruit des avis citoyens qui vont permettre à cet établissement des innovations attractives, de l'ancrer dans son époque... » Ah les éléments de langage ! Donc, tout s'accélère et l'association catholique Dom Sortais tremble. Aux dernières nouvelles, nous en serions à « imaginer ensemble le collège

de demain » car ce fameux collège qui devait voir le jour avant la fin de la mandature (de l'actuel conseil départemental) bénéficie « en amont d'une phase de concertation ». Et nous disposons maintenant d'un calendrier qui se décline ainsi.

12 février 2021 / Réunion d'échange avec les élus des Mauges

23 mai 2022 / Début de la concertation citoyenne

7 octobre 2022 / Restitution de l'avis citoyen  
Février 2023 / Lancement de la consultation du contrat de performance avec choix architectural.

Avril 2023 / Choix des candidats par le jury  
Février 2024 / jury de concours.

Aucun doute, la vélocité est au rendez-vous. Pouvons nous ironiser encore ? La construc-

tion d'un collège public à Beaupreau s'apparente à un chemin de croix.

Les données IPS connues précisent d'ailleurs que pour des départements comme le nôtre où l'enseignement privé catholique est historiquement implanté les écarts de mixité sociale sont flagrants. À l'inverse il est montré que des départements comme l'Indre-et-Loire ou la Haute-Vienne qui n'abritent pas une forte proportion de population très ou ultra-favorisée conserve un enseignement public fort. Le privé y fait presque figure d'exception, même au collège.

Ajoutons pour faire bonne mesure que dans les grandes villes (académie de Créteil) les règles de « sectorisation qui existent dans le public se traduisent par de fortes demandes de dérogations ». Le « bon » collège public c'est une première tendance d'évitement des concentrations d'IPS faibles, le privé serait le second choix. C'est bien la loi Debré qu'il faut abolir !

*Alain Paquereau*

Sources : Média part / Le Monde



# Les dieux ont soif

**F**lanant sur mon lieu de vacances, je suis entré dans la librairie locale. En feuilletant divers ouvrages, je suis tombé par hasard sur une édition récente de *Les dieux ont soif* d'Anatole France.

Pour ne rien vous cacher, Anatole France m'était presque inconnu mais les quelques pages parcourues m'incitèrent à acheter l'ouvrage. Je connaissais cet écrivain uniquement comme l'auteur, en 1881, du *Crime de Sylvestre Bonnard*, sa première œuvre majeure en prose, début de sa notoriété d'écrivain. Une sorte de roman policier qui lui vaudra le prix de l'Académie française. Le titre, *La Rôtisserie de la reine Pédauque*, m'évoquait aussi de vagues souvenirs, roman historique sur fond de débauche et d'expériences alchimistes qui virent à la catastrophe. À mon retour de vacances je cherchais dans ma bibliothèque, un reste de mes années de lycée, le Lagarde et Michard consacré au 20<sup>e</sup> siècle pour en savoir un peu plus et apprendre que *Les dieux ont soif* est apprécié comme l'un des chefs-d'œuvre sinon le chef-d'œuvre d'Anatole France.

## L'auteur

Anatole France (1844-1924), François Anatole Thibault pour l'état civil, est considéré comme l'un des plus grands écrivains de la Troisième République doublé d'un des plus importants critiques littéraires. Son père était propriétaire d'une librairie spécialisée dans la Révolution française. Élevé dans la bibliothèque paternelle, il en garde le goût des livres et de l'érudition. Il en retire une connaissance profonde de la Révolution et de ses errements. À partir de 1860 il travaille pour des librairies et des revues et commence sa carrière littéraire par de la poésie et la rédaction de préfaces des auteurs classiques. En 1867 il intègre le groupe Parnasse, mouvement poétique qui se caractérise par le simple culte de la beauté et de la forme, apparu en réaction au romantisme. Avec Théophile Gautier comme précurseur, parmi ses membres les plus connus figurent Leconte de Lisle, Sully Prudhomme et José Maria de Hérédia. À partir de 1880 il écrira surtout en prose. Sceptique et rationaliste, il attaque souvent l'Église, fautive de fanatisme et hostile à la démocratie. Proche de Zola il s'engage pour défendre Dreyfus puis participe à la fondation de la Ligue des droits de l'homme. Devenu proche de Jaurès, il défend la séparation des Églises et de l'État. Pacifiste, il déclare : « On croit mourir pour la patrie, on meurt pour des industriels », et signe une pétition, publiée en

juin 1919 dans *l'Humanité*, contre l'injustice du traité de Versailles.

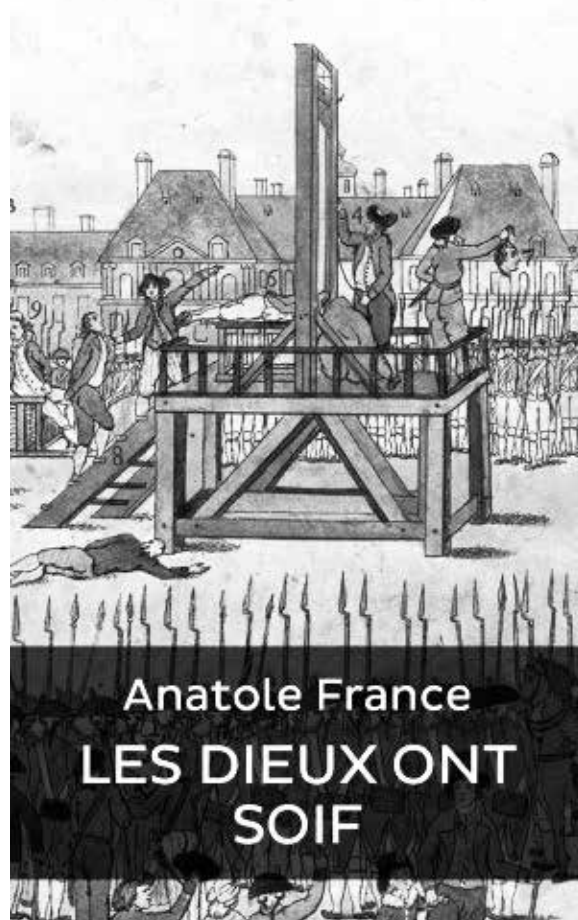
Il reçoit le prix Nobel de Littérature en 1921, trois ans avant sa mort.

## Le récit

Il se déroule sous la Terreur. Le titre reprend un mot de Camille Desmoulins horrifié par les abus fanatiques de la Révolution. Le héros principal, Évariste Gamein, peintre sans grand talent, vit chichement avec sa mère dans un logement proche du taudis. Il gagne sa vie en dessinant de petites compositions allégoriques, en noir ou en couleur, qu'un marchand d'estampes lui prend à bas prix. Il voudrait séduire Élodie, la fille du marchand d'estampes. Acquis aux idées révolutionnaires, il proclame que la Révolution fera pour des siècles la chance du genre humain. Dès le début de l'histoire on le découvre signant une pétition invitant la Convention à rejeter vingt-deux députés girondins accusés de menées contre-révolutionnaires. C'est le début du terrible engrenage qui le mènera à sa fin. Remarqué pour ses fermes convictions, il devient juré au tribunal révolutionnaire. Lorsqu'il siège pour la première fois il obtient l'acquittement d'un accusé ce qui lui vaut l'admiration d'Élodie qui se donne à lui. La suite sera moins brillante. Emporté par ses idées, convaincu que le bonheur de tous ne sera atteint qu'avec l'exécution du dernier ennemi de la République, persuadé de son incorruptible pureté, il accepte les abus de la justice expéditive et condamne à mort à tour de bras, y compris ses anciens amis. Il confond ses ennemis personnels avec ceux de la patrie. La chute de Robespierre l'entraîne à son tour jusqu'à la guillotine. Sous la critique sévère des excès de la Révolution et des révolutionnaires, on peut aussi voir avec les connaissances du 21<sup>e</sup> siècle une vision prémonitrice des dérives mortelles des grandes idéologies du 20<sup>e</sup> siècle. Les luttes fratricides entre fédéralistes et partisans d'un pouvoir central fort ressemblent, toutes proportions gardées, à nos questionnements contemporains sur la décentralisation ou les prérogatives de l'Europe.

## Le livre

La publication de ce roman d'Anatole France dans la collection *Le Livre de Poche* – Classiques ne contient pas seulement le texte du récit mais aussi une préface, des notes et



des annexes signées par Pierre Citti, professeur de littérature française à l'Université de Tours. Elles plairont à toutes celles et tous ceux qui, comme moi, ne sont pas familiers de l'auteur et de la Révolution française. La préface pourrait avoir comme titre Anatole France dans son temps. Vous trouverez dans les annexes une chronologie sommaire de sa vie littéraire et politique, accompagnée d'une bibliographie succincte sur cet auteur et la Révolution. Très intéressant, un index de tous les révolutionnaires connus et moins connus. On y découvre Marat ou le comte de Mirabeau mais aussi Boilly Louis Léopold, bon peintre de la vie de tous les jours ou Pierre Philipeaux, élu de la Sarthe à la Convention. Les échecs en Vendée de ce fanfaron le conduisirent à la guillotine en même temps que son ami Danton.

Si vous souhaitez lire ce livre sur votre écran favori, Gallica (service de la Bibliothèque Nationale de France) vous le propose en téléchargement gratuit. Mais vous ne bénéficiez pas des compléments utiles de la récente édition papier en livre de poche.

*Yves Mulet Marquis*

<sup>1</sup> *Les dieux ont soif* – Anatole France – *Le Livre de Poche*, classiques - 283 pages

# Sauver la police judiciaire ?

**Les Services Régionaux de Police Judiciaires (SRPJ), corps d'élite de la police en charge de l'élucidation des affaires complexes et graves, sont sur le pont. La raison ?**

L'actuel Ministre de l'intérieur, M. Darmanin, propose de dissoudre les SRPJ, remparts de notre société contre le grand banditisme et le crime organisé, demandant leur réaffectation à des tâches de base dans les commissariats de police. Les SPRAY seraient alors placés sous la tutelle des préfetures, mettant ainsi fin à l'indépendance de la justice vis-à-vis du pouvoir politique.

**À l'Anjou Laïque on s'est dit : on va les interviewer et on vous raconte.**

L'échange apportera des éclairages fort intéressants sur ce discret corps de police. Leur fonction étant menacée, ils s'expriment.

L'Association Nationale de la Police Judiciaire. (ANPJ), créée le 17 août 2022, compte à ce jour plus de 2 500 adhérents. La « PJ » comprend 5 600 fonctionnaires. 3 600 d'entre eux exercent le métier d'enquêteur, avec l'appui d'agents administratifs et de la police scientifique. Histoire associative brève, mais déjà riche de gestes symboliques pour ceux qui veulent dépasser les cliques. La « haie du déshonneur » des policiers marseillais et le renvoi de leur Directeur zonal, Éric Arella, qui s'ensuivit, ont fait les unes médiatiques. Ils se sont ainsi exprimés dans 36 villes de France, comme à Angers le 17 octobre dernier sur les marches du palais de justice où les magistrats et les avocats sont venus apporter leurs soutiens.

L'un des commandants interrogé connaît bien l'histoire de la PJ, et rappelle que la création de cette police particulière est une construction de Georges Clémenceau en 1907. La délinquance devenant itinérante, la police devenait mobile et sa compétence s'étendait sur l'ensemble du pays. « Le Tigre » installera à Angers sa quatrième brigade mobile (à l'époque il n'y avait alors de « police » que dans les très grandes villes).

En 1941, les brigades mobiles deviennent « Police Judiciaire ». Ils nous expliquent que les secteurs administratifs délimitant géographiquement les compétences vont varier, et qu'aujourd'hui le territoire est calqué sur des zones de défense. Cela en cohérence avec l'organisation des plans « catastrophes » qui supposent l'intervention coordonnée des différents services de secours et de sécurité.

La Direction Zonale de Police Judiciaire locale couvre le Maine et Loire, la Mayenne et la Sarthe et dispose de 62 fonctionnaires comprenant aussi bien administratifs qu'enquêteurs à disposition de leur directeur. La zone est judiciairement couverte par la cour d'appel d'Angers. Tuyaux d'orgue et silos : il y a de nombreux services juxtaposés dans « la police ». Nous connaissons quelques spécialités : le manifestant croise volontiers le CRS, le petit voleur passe souvent la BAC qui parfois le rattrape. Le gendarme, qui lui est militaire, peut enquêter comme la police judiciaire. L'un des commandants, précise que chaque service de police exerce un métier avec des savoir-faire spécifiques. Le SRPJ est sous la responsabilité d'un directeur, qui

veille à une autonomie budgétaire favorable à l'indépendance nécessaire des enquêtes complexes touchant parfois des personnalités politiques, économiques ou médiatiques...

**La souplesse du Biniou**

De toute cette organisation « en silo », le ministre Darmanin n'en veut plus. Il fredonne l'habituelle comptine libérale à l'égard des services publics.

L'organisation est trop rigide...

Mutualisons, car à moyens constants nous ferons plus et mieux car autrement. À la rigidité des tuyaux d'orgue, préférons la souplesse du biniou... C'est le préfet du département qui écrira alors la partition en fonction des urgences. Selon nos trois interlocuteurs, la proximité des Jeux Olympiques de Paris presse à ce qu'une direction unique répartisse les moyens que représenteraient 3 500 fonctionnaires « de plus » à disposition. Ce serait une des leçons tirée du carton rouge adressé au préfet de police Lallement suite aux désastreuses interventions « des forces de l'ordre » lors du match Liverpool /Réal Madrid au stade de France en mai 2022. Le

ministre divise pour mieux régner.

L'un de nos interlocuteurs insiste encore sur la compétence de chaque métier présent dans les SRPJ. Il connaît la pénibilité de chacun des niveaux. Par exemple, « le vol de vélo » ; cela incombe au policier en tenue, ceux qui sont de « quart » au commissariat. Dépôt de plainte pour, hélas, peu de résultats, mais une insatisfaction maximale, et pour le plaignant et pour l'homme en bleu. Le deuxième niveau est celui des « vols avec violence ». C'est beaucoup de travail mais sans investigation complexe. Ainsi, cet été l'assassinat des trois jeunes angevins sur l'esplanade de la Maine n'a demandé que peu de ressources pour trouver le coupable aisément identifié. Par contre, il oblige à de longues et exigeantes procédures écrites par les officiers, complètement débordés. Des centaines de milliers d'affaires sont en attente, ou en cours de traitements. Le taux d'élucidation en souffre, de l'ordre de 50 % au mieux, 20 % plus probable. À ce niveau le manque de moyens est patent (en miroir la justice engorgée empile les dossiers). Aussi nos policiers « de la PJ » sont jalouxés. Des privilégiés, des orfèvres ? Diva(s) est aussi insinué.

**Face à la grande criminalité... l'esprit Clémenceau !**

Les meurtres, braquages de banque, le narco trafic, le blanchiment d'argent... les grands réseaux, les grands bandits qui disposent d'énormes moyens, nécessitent des techniques d'investigations longues, sophistiquées, (voitures de toutes marques vite changées car vite repérées, écoutes, surveillance, collaborations nationales et internationales). Ainsi, c'est à Alès que les enquêteurs angevins arrêteront le braqueur d'une grande banque locale. Cela suppose donc encore indépendance et autonomie. L'un des commandants martèle : « oui à la compétence judiciaire au service de tous les citoyens, oui toutes les plaintes doivent être prises au sérieux, mais pas en démolissant un service qui s'occupe de 5 % de la délinquance la plus dangereuse et dont le taux d'élucidation est de 86 %. Mais oui une réforme de la police reste nécessaire. » Lorsque la personne mise en cause est le bras droit d'un président de la République, la non-proximité du pouvoir préfectoral, pour ne pas dire « l'indépendance de la PJ » s'impose !

*Arnolphe*



# "Blanc"

**E**n 2016 déjà Sylvain Tesson avait écrit dans le journal Libération quelques phrases assassines pour ceux qui dans les plaines font promotion de la laïcité. Au sommet d'une difficile voie d'escalade il caressait alors « la petite vierge des Drus », la protégeant ainsi des adorateurs de la raison qui par chance ne montent pas sur les montagnes...

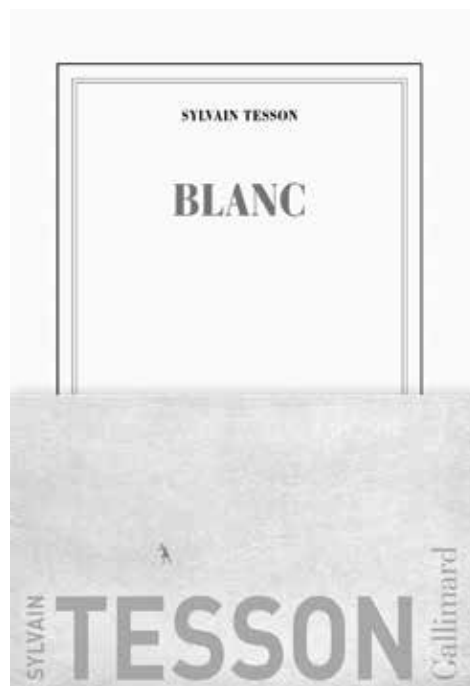
Dans le numéro 115 de l'Anjou Laïque (mars 2016) je lui objectais qu'il existait des montagnards laïques dont certains tout de même sortaient tout en haut. Ils n'étaient pas alors enchantés de l'invasion des points culminants de l'espace public par les « symboles des croyances humaines ». Mais, le plus souvent ils subissaient « ces marques humaines du divin » stoïquement. En plus ils étaient fiers ceux du Maine-et-Loire d'appartenir à l'association des amis du chalet du Cart, petit refuge en vallée de Bionnassay où ils l'invitaient « fraternellement » à débattre et « boire un coup ». Cela dit j'aime bien lire Sylvain Tesson. Aussi je n'ai pas manqué d'acheter son dernier ouvrage : « Blanc ». C'est une longue randonnée de Menton à Trieste. À ski. Une traversée. Une trace. À deux, avec son guide, puis à trois, après une hasardeuse rencontre « qui marche ». Les ponctuations dialoguées des trois hommes rythment avec humour les journées harassantes, dangereuses, méditatives, poétiques.



## « déboulonner les vierges ».

Mais, au petit matin du douzième jour, au-dessus de Chambeyron dans le Queyras -Jack Proult, t'en souvient-il- l'apôtre Tesson récidive le psaume anti-laïcité de Libération. « Au col de Chambeyron : une croix plantée dans l'affleurement. La Croix a quelques dizaines d'années, le calcaire, 20 millions. Le monde est plus vieux que le récit des hommes. Dans la vallée les dynamiteurs laïcs, persuadés que l'Histoire a commencé le jour de leur naissance, rêvaient d'arracher les signes ostensibles de la foi. Par bonheur, occupés à

la manifestation de leurs indignations, ils ne se fatiguaient pas à monter à 1 000 mètres de dénivelé armés d'un pied de biche. Les vierges de plomb et les crucifix de l'arc alpin leur auraient imposé un travail harassant ». Tout militant s'en prend d'abord à la statue proche de chez lui. La fureur a ses limites. Portrait à charge. Mais qui peut-être mérite-



rait correction. Sur le fond au « crede ut intelligas » « crois afin de comprendre » de Saint Augustin, l'alpiniste rationaliste opposera : « comprends d'abord ». Mais sur la forme, qu'est-ce que l'écriture choisie de « laïc » nous révèle ?

Le vocabulaire de l'Église catholique appelle laïc le simple fidèle par opposition au clerc<sup>1</sup>. Un dynamiteur laïc serait donc un croyant n'appartenant pas au clergé. Le laïc Tesson ne va pas le croire ! Allez, terminons façon sylvain.

Pierre le guide : « Encore une croix sur ce col Jack »

Jack, Le client : « Là est le hic, si laïque je suis, c'est avec un Q »

Alain, hasard d'une rencontre : « ce n'est pas clair »

Pour les amoureux de la neige cisailée au petit matin froid par des spatules chuintantes, « Blanc » vaut le coup.

**Alain Paquereau**

<sup>1</sup> Henri Péna Ruiz : Dictionnaire amoureux de la laïcité. (Plon)

<sup>2</sup> Sylvain Tesson: Blanc. (Gallimard).

## Le saviez-vous

### Végétarien, vegan. Attention danger !

Les médecins tirent la sonnette d'alarme face à la montée de la mode des régimes végétarien ou vegan. De plus en plus, ils constatent de graves carences chez leurs adeptes, les enfants en pleine croissance étant les plus touchés. Le remplacement du lait de vache chez les enfants, voire chez les nourrissons, par de soi-disant laits végétaux conduit à de sévères malnutritions et des retards de croissance. Dans les cas les plus dramatiques à des décès de nourrissons. Ces émulsions de farine végétale et d'eau n'ont de lait que le nom. Conscients de leur pauvreté nutritive, les fabricants ajoutent des micronutriments, principalement des vitamines D et du calcium, ce qui rend parfaitement illusoire leur caractère naturel. Autre cause, le refus de la viande, principalement de la viande rouge entraîne une carence en fer et une anémie, en particulier chez les jeunes filles et les femmes compte tenu des particularités de leur physiologie. Le fer se trouve essentiellement dans l'hémoglobine, constituant des globules rouges. En provenance de produits d'origine animale il est beaucoup mieux absorbé par l'organisme que lorsqu'il provient de produits d'origine végétale. Nos anciens le savaient bien qui, lorsqu'ils tuaient un poulet, récupéraient le sang et le cuisaient comme une omelette qu'ils réservaient aux enfants pour les protéger d'une anémie éventuelle.



N'oublions pas que l'homme est un omnivore et vouloir le transformer en herbivore est une aberration. Les vaches, herbivores, devinrent folles lorsqu'on a voulu leur imposer un régime à base de farines carnées. Les ursidés, les ours figurent parmi les omnivores. Une seule espèce d'ours suit un régime végétarien, les pandas menacés de disparition. Veut-on aussi la disparition des humains ? Je me pose la question.

# La marchandisation libérale de l'énergie

**En ce début d'hiver des millions d'Européens se demandent comment ils vont pouvoir payer les factures de gaz et d'électricité. Des milliers de salariés sont ou seront mis au chômage partiel dans les prochaines semaines suite aux décisions de leur employeur d'interrompre leur activité, devenue non rentable suite à l'explosion des prix du gaz et de l'électricité. L'Europe entière est confrontée à une crise majeure aux implications multiples.**

En 18 mois les prix de l'électricité sur les marchés ont été multipliés par 4 ou 5. Ceux du gaz étaient début octobre 2010 fois plus élevés qu'en 2021. Le coût des importations de gaz de la France pourrait représenter cette année une ponction de 3 % de la richesse créée. Une telle explosion des prix des énergies est sans précédent depuis le choc pétrolier.

Si la crise ukrainienne et l'arrêt des importations de Russie ont déclenché la hausse des prix du gaz, la contagion aux prix de l'électricité et à ceux de l'ensemble de l'économie doivent beaucoup aux marchés électriques et gaziers mis en place au début des années 2000.

Avant la dérégulation du marché européen, la puissance publique consciente de l'importance de l'électricité fixait les tarifs appliqués par l'entreprise nationalisée (ou en situation de monopole) de façon à couvrir l'ensemble de ses coûts de production (coût de court terme et de long terme) tout en prenant en compte des dimensions sociales et politiques. Ainsi après la crise pétrolière de 74 alors que le prix du pétrole avait triplé et que cette énergie était utilisée pour produire l'électricité, la hausse des prix avait été encadrée pour ne pas pénaliser les ménages et ne pas alimenter l'inflation.

## Un bien commun livré au marché

La libéralisation du secteur électrique au début des années 2000 a conduit à mettre en place des marchés où les producteurs (propriétaires de panneaux photovoltaïques, par exemple) vendent leur production aux fournisseurs qui vendent eux aux consommateurs. Cette réforme libérale a transformé le système de fixation des prix. Ce n'est plus un arbitrage « politique » qui prend en compte le caractère particulier de l'électricité et le besoin de couvrir les coûts de production, mais le résultat de l'équilibre de marché. Dès lors, le prix payé par tous les acheteurs (fournis-

seurs) est déterminé par le coût marginal de la dernière centrale électrique mis en œuvre pour répondre à la demande. C'est ainsi que le prix de l'électricité est calé sur le coût de production des centrales à gaz alors que ce moyen de production ne constitue qu'une petite part des moyens de production mis en œuvre. Le coût le plus élevé fixe le prix qui s'applique à tous.

Aussi contrairement à ce que veut faire croire Bruno Le Maire, le problème n'est pas un fonctionnement « aberrant » des marchés qui conduit à la situation que nous connaissons. Les marchés fonctionnent selon leur logique. Ce qui est « aberrant » c'est d'avoir confié au marché la gestion de ce bien commun qu'est l'énergie.

Dans le secteur gazier les conséquences de la dérégulation sont également dévastatrices. À l'époque où GDF avait le monopole d'importation du gaz, les contrats de long terme prévoyaient des planchers et des plafonds qui encadraient les évolutions de son prix. À partir du moment où la disparition du monopole public s'est conjuguée avec la création d'un marché européen, les prix sur ces mar-



chés de court terme sont devenus la référence aussi pour les achats à long terme. Les plafonds qui limitaient les hausses de prix dans les contrats de long terme ont alors disparu. Aussi aujourd'hui la facture gazière explose parce qu'il faut acheter à un prix élevé du gaz en substitution du gaz russe mais aussi et surtout parce que le prix de l'ensemble de l'approvisionnement, y compris, ceux couverts par des contrats de long terme, se fait aux prix constatés sur les marchés de court terme. Ainsi bien que la part du gaz russe ne représentât que 17 % des importations, c'est le prix de l'ensemble des importations du gaz. Dans le secteur du gaz et de l'électricité ce sont bien les fonctionnements des marchés qui ont conduit à ce que l'interruption de l'approvisionnement de l'Europe en gaz russe produise une flambée sur l'ensemble des marchés énergétiques.

La nécessité de rompre avec les règles de marché est d'autant plus nécessaire qu'elles s'avèrent également incapables d'inciter aux investissements indispensables à la transition énergétique. Depuis la dérégulation 80 % des investissements réalisés dans le secteur électrique européen a eu besoin du soutien financier des pouvoirs publics pour être réalisés du fait des rémunérations trop faibles offertes aux investisseurs sur les marchés. Alors que les investissements à réaliser dans le secteur électrique devraient au minimum doubler dans les décennies à venir pour assurer en 2050 une production d'électricité totalement neutre en carbone, perdurer dans l'organisation actuelle conduit à une impasse.

## Des réformes oui, mais dans quel cadre ?

Face à l'ampleur de la crise et aux besoins d'investissement la contestation des politiques de dérégulation dans le secteur énergétique, longtemps cantonnée aux cercles syndicaux et de la gauche radicale, se développe. L'éditorial du Monde du 7 septembre dernier se concluait ainsi « il importe de définir l'électricité comme « un bien commun », protégé d'une concurrence parfois artificielle qui privilégie le court terme ».

Même le patronat, hier thuriféraire, de la dérégulation appelle aujourd'hui à des réformes devant les risques pour la compétitivité de l'industrie européenne. Les gouvernements qui ont commencé par la mise en place de mécanismes, extrêmement coûteux pour les finances publiques, de « bouclier tarifaire » (on estime à 500 milliards à l'échelle européenne le coût des différentes aides spécifiques) demandent maintenant des réformes. La commission européenne, elle-même, reconnaît les graves « dysfonctionnements » de ce marché sans vouloir renoncer au dogme de la concurrence. Aussi envisage-t-elle des mécanismes extrêmement complexes pour corriger le fonctionnement des marchés sans le remettre en cause.

L'ampleur de l'explosion des prix de l'électricité et du gaz depuis un an suite à la crise ukrainienne marque l'échec des politiques néo-libérales de dérégulation. Elle appelle un retour de l'État dans la gestion et dans la planification de ces secteurs. La souveraineté nationale en matière d'énergie exige de se dégager des diktats de la commission européenne.

*David Proult*



# Le fabuleux nombre PI

**Il m'arrive de résumer et de commenter un livre, de dresser le portrait d'un personnage ou de relater un voyage. Aujourd'hui je vous parlerai d'un nombre. Pas de panique. En aucun cas un cours magistral mais un cabinet de curiosités, au sens du 18e siècle. Des pièces, parfois des meubles, où l'on entreposait des choses rares, nouvelles. Dans les paragraphes d'une page de l'Anjou Laïque, je déposerai les singularités inattendues de ce nombre fascinant<sup>1</sup>.**

Je ne doute pas que vous l'utilisiez depuis l'école primaire. Multiplié par le diamètre d'un cercle, vous obtenez sa circonférence. Par le carré du rayon, sa surface. Inutile d'en dire plus, vous reconnaissez le nombre PI. Sa valeur approximative, 3,14, vous revient en tête sans effort. Vous vous souvenez même de 3,1416, un peu plus précis. Pour paraître savants, vous évoquez la fraction  $22/7 = 3,1428\dots$ . Le troisième chiffre après la virgule est déjà erroné. Mieux, la fraction  $355/113 = 3,14159292\dots$  publiée par Adrien Métius (1571-1635) géomètre flamand n'est inexacte qu'à partir du septième chiffre après la virgule.

## Mémorisation de PI

PI possède un nombre infini de chiffres, sans régularité décelable. Difficile à mémoriser, car en paraphrasant Woody Allen, cinéaste et humoriste américain, l'infini c'est long surtout vers la fin.

Alors, combien pouvez vous en retenir, la précision augmentant avec le nombre de chiffres enregistrés ? Un moyen, la phrase mnémotechnique suivante, facilement apprise par cœur. Le nombre de lettres de chaque mot donne le chiffre correspondant de PI, en tout 15, soit 3,14159265358979...

Que(3) j(1) aime(4) à(1) faire(5) apprendre(9) un(2) nombre(6) utile(5) aux(3) sages(5) immortel(8) Archimède(9) artiste(7), ingénieux(9)...

Pour les professeurs d'anglais et de mathématiques qui travaillent en équipes, je leur en propose une autre :

How(3) I(1) want(4) a(1) drink(5) alcoholic(9) of(2) course(6) after(5) the(3) heavy(5) chapters(8) involving(9) Quantum(7) Mechanics(9).....

Avec PI donné par les phrases mnémotechniques, l'erreur sur la surface d'une circonférence de 1 km de rayon est de l'ordre de 0,01 mm<sup>2</sup>, un carré de 1/10 de mm de côté. Précision largement suffisante dans la vie quotidienne. Pour ne pas surcharger l'esprit, une

calculatrice courante donne 9 chiffres significatifs. Vous en voulez plus, le livre en référence<sup>1</sup>, en liste 10000.

Dans le genre records inutiles, en 2015 l'indien Suresh Kumar Sharma a récité, sans erreur, 70 030 décimales de PI en 17 heures et 14 minutes soit une moyenne de 67 chiffres par minute, un peu plus d'un par seconde !!!!!

## Calcul de PI

Face à PI qui ne se termine jamais, un calcul ne peut donner qu'une liste de chiffres limitée, de plus en plus précise avec le nombre de décimales. Nous avons déjà proposé en introduction l'utilisation de deux fractions. Des méthodes expérimentales existent comme celle du naturaliste Buffon. Des lames de largeur L constituent un parquet. En jetant au hasard des aiguilles de longueur L, la probabilité qu'une aiguille coupe le bord d'une lame vaut  $2/PI$ . Le mathématicien britannique Augustus de Morgan tenta l'expérience avec 600 aiguilles. Il en tira  $PI = 3,137$ . Moins bien que  $22/7$  ! Autre solution. Prenez

une feuille de papier quadrillé. Tracez un grand carré avec à l'intérieur un cercle dont le diamètre est égal au côté du carré. En comptant le nombre de petits carrés dans chacune des deux surfaces vous pouvez estimer PI. Avec une figure de 50 mm de côté j'ai obtenu  $PI = 3,19$  ce qui n'est déjà pas si mal. Passons maintenant à de véritables calculs utilisant des formules mathématiques de plus en plus complexes. John Machin (1680, 1752) obtint à la main, pour la première fois, 100 décimales de PI. Battu par le français - cocorico ! - Thomas Fantet de Lagny qui en donne 27 de plus en 1719. William Shanks, mathématicien britannique, passa 20 années de sa vie à en calculer 707. En 1937, le Palais de la Découverte à Paris utilisa les données de Shanks pour décorer une salle, bien sûr ronde. Malheureusement pour lui, en 1947, D.Ferguson s'aidant d'une machine à calculer électromécanique prouva que Shanks avait commis une erreur à partir du rang 528. Le Palais de la Découverte corrigea l'erreur en 1949. Avec le passage aux ordinateurs les records ne cessèrent de tomber. En 1958, 10000 décimales par François Genuys, un fran-

çais. En 1961, 100000 décimales au bout de 8h43m de calcul. Et aujourd'hui ? Sous la direction de Thomas Keller, une équipe suisse au bout de 108 jours et 9 heures a obtenu 62800 milliards de décimales. À quoi cela peut-il servir ? Acquérir une expertise sans équivalent pour programmer les machines et les faire fonctionner sans erreur pendant les 108 jours. Mais aussi utiliser ce résultat pour vérifier qu'un ordinateur différent, avec une autre programmation, donne bien le même, sinon il faudra chercher l'erreur.

## Dernières curiosités

Avec sa nature infinie sans régularité, tout nombre existe dans PI. Le 14 juillet 1789, 1471789 arrive à la position 4942152 après la virgule. Pour votre date de naissance voyez le site <https://www.angio.net/pi/bigpi.cgi>. PI comme tous les nombres peut aussi s'écrire en binaire, avec des 0 et des 1. Leur succession est tout aussi aléatoire que celle des chiffres décimaux. Mais surprise, les mathématiciens ont trouvé une formule permettant

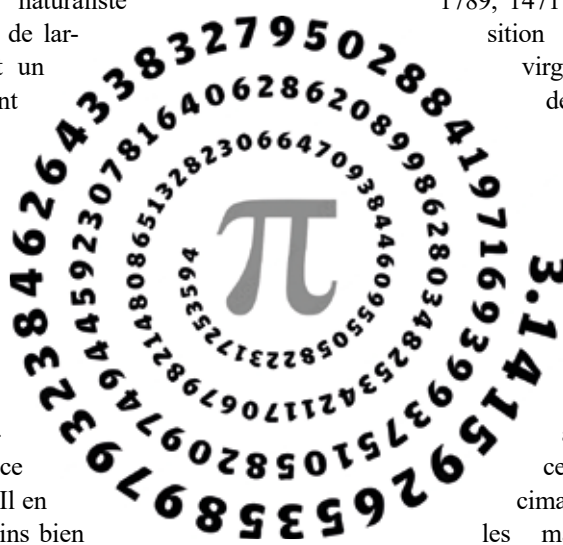
de calculer le chiffre, 0 ou 1, qui occupe un rang quelconque. Un français - re-cocorico - a montré que le millième milliardième est un 1.

Des hommes politiques s'intéressèrent aussi à PI. En 1897, Edward Johnston Goodwin proposa aux membres de la chambre des lois de l'Indiana aux USA, de fixer par décret  $PI = 3$ .

Ce fut repoussé au dernier moment, non pas parce que c'était absurde mais parce que les législateurs considérèrent qu'ils ne devaient pas intervenir dans le domaine scientifique. Ouf !

*Yves Mulet Marquis*

<sup>1</sup> Jean-Paul Delahaye, Le fascinant nombre PI, Bibliothèque Pour la science, Berlin NDLR : L'auteur du livre est un homonyme de l'ancien Directeur général de l'enseignement secondaire, auteur du livre L'école n'est pas faite pour les pauvres (voir l'Anjou Laïque N°140).



# Les Mauges rurales et l'école publique

Christophe Béchu, alors Président du Conseil général s'était opposé à la création du lycée public à Beaupréau, Christian Gillet président du Conseil départemental a tergiversé pour ne pas créer le collège public sans s'y opposer, Florence Dabin, nouvelle Présidente, laisse sa vice-Présidente chargée de l'éducation, Régine Brachet, déclarer que le collège n'ouvrira pas avant 2026, 2027 et que sa capacité sera limitée à 388 élèves. Les élus de droite, à la tête du Conseil général, désormais Conseil départemental, pensent ainsi satisfaire les élus locaux de la même famille politique favorable à l'enseignement privé catholique. Ils oublient que la population peut voter majoritairement à droite, sans pour autant, dans son ensemble, rejeter l'enseignement public. Le succès du lycée public de Beaupréau l'atteste. La période suivant la deuxième guerre mondiale est révolue même si des édiles en sont encore des nostalgiques. Le récit de Jacqueline Lemerrier<sup>1</sup> recueilli par Yves Chevalier<sup>2</sup> témoigne de l'hostilité à l'égard du public. Cependant à la fin de l'histoire un espoir de changement de mentalité se fait jour. Yves Chevalier avait respecté la forme orale. Nous la respectons. L'interview fut réalisé le 19 mars 1999.

J. P.

## Maintenant, la parole à Jacqueline.

J'ai exercé comme institutrice pendant toutes les années de guerre à BARACÉ. En quittant ce village, j'ai été oubliée dans le Mouvement des Instituteurs en 1945. il y avait beaucoup de perturbations, il fallait tout remettre en route, il n'y avait pas d'ordinateurs... C'était la fin de la guerre, à l'époque où tous les postes d'enseignants attribués depuis la mobilisation étaient remis en question par le proche retour des prisonniers. Quelques jours avant la rentrée, je n'entendais parler de rien à mon sujet. Je vais à l'Inspection Académique, Albert CHARLEUX, secrétaire principal (et fondateur de la SADEL) à l'époque, m'avoue qu'il y avait un problème me concernant :

- *Cela ne se produit jamais, c'est extraordinaire, vous avez été oubliée dans le Mouvement. Nous nous sommes rendus compte à la fin que vous n'aviez pas de poste. Comme il y en a un qui n'est jamais demandé, à GONNORD, vous allez vous y rendre.*

J'ai donc été nommée à GONNORD, fin septembre 1945. J'avais 26 ans (étant née le 31 août 1919). Une fois arrivée là-bas, je vais pour faire les provisions. Je vois une petite épicerie tout à fait quelconque, je suis reçue par une petite dame typique, à l'époque, à la campagne, une petite grand-mère en blouse noire, avec un petit chignon, qui me regarde d'un drôle d'air en me disant :

- *Vous n'êtes point d'ici, vous ?*

- *Il n'y a pas longtemps, mais désormais, si.*

- *Mais qui donc vous êtes ?*

- *Je suis la nouvelle institutrice.*

- *Ah ben il n'y a rien pour vous.*

- *Peut-être y a-t-il une autre boutique dans le pays ?*

- *Ha ben ça sera pareil !*

Cela vous touche quand on entend cela, déjà. Je suis allée dans l'autre boutique où l'on m'a dit un peu plus aimablement la même chose, qu'il n'y avait rien. Chez le boulanger j'ai pu obtenir un morceau de pain (j'ai su par la suite que le boulanger n'avait pas le droit de refuser du pain). Je suis rentrée avec mon morceau de pain, qui a constitué mon seul dîner pour le soir.

J'avais huit élèves en perspective ; il faut dire qu'il y avait deux écoles privées tout à fait florissantes, garçons et filles, situées à chaque extrémité du pays, 120 élèves.

Heureusement, le lendemain matin, après une nuit où j'ai médité longuement sur le sort qui m'attendait là, j'ai vu arriver le collègue de JOUÉ ÉTIAU, situé tout près de GONNORD. Il s'agissait de Roger BIDET (Je ne savais pas du tout que Roger et Marcelle BIDET se trouvaient là). Je vois un monsieur avec un cabas d'où dépassaient des poireaux.

- *Ah, c'est toi qui es là ! Marcelle m'a dit d'aller ravitailler la petite collègue qui vient d'arriver à GONNORD parce qu'elle va mourir de faim. Tu viendras dîner ce soir chez nous.*

Cela m'a remis un peu de baume au cœur.

Le lendemain je vois arriver mes huit élèves, ce qui représentait quatre familles. La classe était vaste ! On fait avec...

Sortir dans le pays était quelque chose, on voyait aux fenêtres les rideaux qui se tiraient un petit peu et se refermaient vite, c'était classique. Ce n'est pas toujours une marque de rejet, c'est quelquefois de la curiosité. Là, il y avait les deux. Personne ne vous saluait. Poliment, quand je croisais quelqu'un, je disais "bonjour Monsieur", "bonjour Madame". Les personnes tournaient la tête. Tous savaient déjà qui j'étais.

Il y avait une ferme à côté de l'école. Je vais voir si je pouvais obtenir des œufs, du lait, et je m'entends dire :

- *Ah ben non, en ce moment, il n'y a rien, les poules ne pondent point, il n'y a rien !*

C'était ainsi, toujours. Quand par hasard je

croisais le curé dans la rue, s'il avait pu me fuir du regard ! Mais ce qui était humiliant, c'est qu'il me fixait d'un regard mauvais et il crachait à terre. Tu ne peux imaginer ce que cela pouvait être méprisante, c'était volontaire, c'était quelque chose d'épouvantable.

Il y avait aussi le rejet des gosses qui venaient

chez moi. Il fallait que les parents aient du courage.

L'École Publique se trouvait à proximité de l'école privée de garçons. Le midi, ceux de l'école privée attendaient que mes pauvres petits sortent, et je les entendais dire : "Les voilà, ceux de la Laïque !" Ils leur tombaient dessus comme une volée de moineaux, si bien que plusieurs fois mes élèves sont revenus à l'école griffés.



- *Que s'est-il passé ? Demandais-je*

- *Ils nous battent, ceux de l'école privée.*

Cela ne pouvait pas durer. Je décidai d'accompagner mes enfants jusqu'à la place. À la sortie suivante, j'emmène mes gosses ; les autres étaient à l'affût, au coin. Le premier arrive, je l'empoigne et lui dis : "Tu paieras pour les autres" et au milieu de la rue, je lui ai fichu une paire de claques en ajoutant : "Si c'est ton maître qui t'apprend à faire ça, dis-lui de venir me trouver, nous nous expliquons !" Et désormais, j'accompagnerai mes élèves jusqu'à la place, et le prochain que je prends, gare à lui".

Ils ont fui, et cette histoire a cessé. Je n'ai jamais vu, évidemment le maître de l'école privée.

*Suite page suivante*



Au moment de l'hiver, la commune est tenue de nous livrer un moyen de chauffage. À l'époque, c'étaient de grands poêles à bois. Je vois arriver un jour un tombereau, avec des troncs d'arbres dedans.

- *Ah ben le Maire nous a dit qu'il fallait vous livrer du bois pour le poêle.*

- *Mais que voulez-vous que je fasse de cela ?*

- *Nous, c'est ce qui nous est commandé, on décharge ça sous votre préau. Au revoir Madame.*

Ce sont les pères des gamins qui sont venus le soir après leur journée, me fendre ces troncs. Actuellement, cela paraît inimaginable. C'était comme cela.

Je n'ai jamais vu le Maire. Même pour mon installation. Quand j'ai souhaité le rencontrer à la Mairie, pour me présenter, j'ai dit :

- *J'aimerais bien voir Monsieur le Maire.*

- *Ah ben dame, il n'est pas toujours là.*

- *Il faudrait qu'il me signe mon procès-verbal d'installation et je voudrais bien faire sa connaissance.*

- *Oh ben laissez donc votre papier, on lui fera signer et on vous le fera parvenir.*

Je n'ai jamais eu le moindre rendez-vous avec le Maire. Je l'ai aperçu le jour du fameux retour des prisonniers. En mai 1946, tous les prisonniers revenaient en masse, et dans toutes les communes devait se dérouler la fête de leur retour. Une fête officielle.

Le secrétaire de mairie m'envoie un mot comme quoi légalement les écoles sont conviées à participer à cette fête qui aura lieu à GONNORD tel jour, à telle heure.

J'étais invitée à faire participer mes élèves. Nous parlons de tout cela avec mes enfants et je leur dis :

- *Vous avez tous des jardins, c'est l'époque des fleurs, demandez donc à vos mamans si elles acceptent d'en donner quelques-unes pour confectionner une gerbe que nous déposerons au monument aux morts à la mémoire des soldats qui ne reviendront pas.*

Ils ont dévalisé leurs jardins, nous avons fait une superbe gerbe.

Le jour de fête arrivé, rendez-vous sur la place de l'église. J'arrive avec ma petite troupe. Les 120 gosses de l'école privée étaient déjà installés, ainsi que la musique, le conseil municipal. La population arrivait. Mes gosses me demandent où nous devons nous placer. Le secrétaire de mairie vient me voir et m'annonce : "*Vous vous mettez derrière*". Les gosses ne comprenaient pas pourquoi ils devaient rester à l'arrière.

Nous faisons donc le tour du bourg, avec la fanfare, retour devant l'église, les cloches se mettent à sonner à toute volée, bien entendu. Je dis aux élèves :

Vous avez l'habitude d'aller à la messe, allez-y comme d'habitude, pendant ce temps-là, j'irai chercher vos fleurs. Arrangez-vous,

à la fin de la messe, pour sortir dans les premiers. Mais ne vous faites pas remarquer, tenez-vous bien.



Eglise de Gonnord

Ils ne se sont pas fait prier. Ils me rejoignent donc à la fin de la cérémonie religieuse et me demandent ce qu'ils devaient faire. Je leur réponds :

- *Les plus grands vont tenir la gerbe, au fur et à mesure que les gens vont sortir, nous allons avancer sur le chemin du cimetière, ainsi nous serons les premiers puisque nous étions les derniers tout à l'heure.*

Ce qui fut dit fut fait, tout le monde était abasourdi que l'on ose faire une chose pareille. Nous arrivons donc au cimetière. J'entendais des commentaires, derrière : "*Ils ont une belle gerbe, les autres n'y ont point pensé, c'est ben dommage*". Nous nous rendons directement au monument aux morts, les gosses ont posé leur gerbe et nous nous sommes placés sur le côté. Le curé arrive, me fusille du regard, et dit : "*Tout le monde à genoux !*"

Les gosses me demandent : "*Est-ce qu'il faut se mettre à genoux ?*" Je leur réponds : "*Moi je ne me mettrai pas à genoux, mais vous faites comme vous voulez.*"

J'ai eu l'heureuse surprise de voir que leurs parents restaient debout aussi. Les gosses ont fait comme leurs parents. Il y avait donc quatre familles, huit enfants et moi-même debout. Un silence épaïs.

Discours du Maire, récitation de prières, c'était tout à fait leur droit.

À la fin, tout le monde est reparti et j'ai retrouvé les parents de mes élèves qui m'ont déclaré :

- *C'est bien ce que vous avez fait, Mademoiselle.*

- *Je vous remercie beaucoup, cela m'a beaucoup touchée de voir que vous restiez debout tout à l'heure. Il faut savoir aussi rester debout dans certaines circonstances et ne pas s'agenouiller.*

- *Vous avez raison.*

## Un changement d'attitude

À partir de ce moment-là, on m'a saluée dans la rue. Comme quoi je pense qu'il ne faut jamais capituler quand on croit avoir raison, parce qu'on force le respect tout au moins.

La fermière près de l'École m'a fait dire le lendemain que si je voulais du lait et des œufs, comme par hasard, il y en avait...

On me tolérait parce qu'on me respectait. Mais enfin ce fut une année difficile à passer. Après cet événement, j'ai eu trois nouveaux élèves de la campagne, sur la route de THOUARCÉ, qui étaient auparavant à l'école privée. Ils m'apportaient des rutabagas. Je n'ai jamais autant mangé de rutabagas de ma vie. Je leur faisais chauffer la soupe sur le poêle le midi, comme ils demeuraient loin. Cela sentait bon dans la classe.

Les collègues, les BIDET, m'ont été d'un grand secours, moralement ils m'ont bien soutenue. JOUÉ-ÉTIAU avait un esprit différent. Il y avait une École Publique à deux classes (Roger et Marcelle BIDET étaient instituteurs là). À GONNORD, qui était à deux pas, c'était tout à fait l'esprit chouan. C'est drôle comme il y avait une coupure entre deux petits pays très voisins.

Dans d'autres communes, comme la PRÉ-VIÈRE, dans le Segréen, où on coupait le courant à l'École Publique, il y a eu des histoires épouvantables.

<sup>1</sup> **Jacqueline Lemerrier** : Fille d'un boucher et d'une institutrice, Jacqueline Lemerrier, titulaire du brevet supérieur, devint institutrice en 1937 et adhéra au Syndicat national des instituteurs. Elle militait à la Fédération des œuvres laïques et en était la trésorière départementale quand elle y fut détachée en 1961.

Elle militait à l'Union des femmes françaises depuis 1950, responsable de la commission de la paix. Elle adhéra au Parti communiste français en mai 1958 et devint très vite secrétaire adjointe de sa cellule. En 1977, elle fut élue conseillère municipale. Elle figurait à nouveau aux élections municipales de 1983 sur la liste communiste qui obtint 7,27 % des voix mais le maire sortant Jean Monnier refusa de conclure une alliance avec le PCF pour le second tour.

<sup>2</sup> **Yves Chevalier** : instituteur détaché à l'IUFM, aimait recueillir les souvenirs des militants et militantes engagé-e-s. Il transcrivit l'histoire de Madeleine Allais et celle de Joseph Lebreton. Il est mort jeune en 2001.

## Un arbre

**D**es arbres en ces temps carbonés, il est beaucoup question.

Du côté du Lude la forêt s'embrase et part en fumée. Paradoxe occasion d'utilité pour notre aéroport de Marcé... L'Amazonie se consume pareillement. La main de l'homme serait coupable. Négligences ici, intérêts économiques et rapides profits ailleurs. Les arbres nous sont nécessaires. Ils sont souvent symboles. La Révolution française les proclamait de « la liberté » et dansait tout autour farandoles joyeuses et fraternelles. L'olivier c'est bien connu offre ses rameaux à la colombe. À l'ombre protectrice de la paix il souhaiterait nous abriter.

Depuis quelques années en raison des poussées extrémistes des religions les laïques tout aussi symboliquement ont planté ici ou là de jeunes arbres de la laï-



cité. Je ne dirai pas la ville où fort tranquillement pousse celui que j'ai photographié.

Je crains trop que de nos terres d'Anjou des hordes de peu courageux identitaires ou intégristes de tous poils, armés de haches, scies, tronçonneuses et autres lance-flammes ne fassent subir à ce fier végétal le sort de celui qui fût planté place Lorraine sous le regard bienveillant de David D'Angers.

Notre municipalité est saisie par nos militants de la liberté de conscience qu'autorise la loi de séparation de 1905. Ils attendent avec... patience les propositions de « reconstruction ». Un monument érigé pour glorifier et défendre la laïcité n'encombrerait pas l'espace public. Il faudrait le prévoir solide. Résistant aux haines tenaces, aux pensées obscures, aux embrigadements totalitaires. Hélas.

A.P.

## Voyage

### Les conseillers ne sont pas les payeurs

**N**ous on aimait bien la Grèce et ses îles, grandes ou petites. Depuis quatre ans nous n'y sommes plus allés. Covid, économies, écologie et autres seraient responsables de cette abstinence.

N'empêche. Nous recommandions à nos amis cette destination. Ce fut le cas pour B et L. patatras et badaboum, ils nous demandent sourcils froncés, dès leur retour, comment nous pouvions aimer ces artificiels produits touristiques, ces entassements de vacanciers, ces prix exagérés... Diable que s'est-il passé ? Les dates ont leur importance. Nous, c'était septembre. Eux, c'était août (Tout le monde n'est pas retraité !) Il nous est pourtant répété que la Grèce va mieux. En effet le 20 août 2022 « jour historique » La Grèce, est sortie de « la surveillance économique renforcée de la commission européenne ». Grosso modo il fallait faire des réformes pour réduire la dette publique. Vous connaissez la chanson. Bref la Grèce avait été exemplaire. « Résiliente » comme il se dit aujourd'hui. Notons cependant un paradoxe : Alors que le PIB s'élevait à 237 milliards d'euros en



2009, il est tombé à 182 milliards en 2021. Conséquence en pourcentage du PIB la dette grecque est plus élevée qu'en 2009 : fin 2021 celui-ci était de 193 % du PIB tandis que fin 2009 il était de 127 % du PIB. Mais encore, plus de 427 000 jeunes grecs ont quitté leur pays (11 millions d'habitants). Mais surtout, la Grèce s'est désindustrialisée au profit du secteur tertiaire. En particulier le secteur du tourisme. Le nombre de touristes annuel est passé de 15 millions en 2009 à 34 millions en

2019 chiffres qui pourraient être dépassés cette année. Les infrastructures notamment d'eau et d'électricité craquent et le prix des vacances monte en flèche. Alors que 10 milliards d'euros pour sauver la Grèce

étaient nécessaires en 2019 celle-ci aura reçu 273 milliards d'aide à ce jour ! Cet argent aura permis aux banques françaises et allemandes de se désengager des titres grecs risqués qu'elles possédaient. Classique socialisation « des pertes ». Cela aura permis à nos amis B et L de payer plus cher des vacances moins agréables. Sale temps pour les Grecs !

A.P.

## Boules de fort

**L**e samedi 22 octobre la finale du traditionnel challenge de boules de fort des amicales laïques a eu lieu à Noyant (commune centre de la commune nouvelle de Noyant-Village).

Un repas copieux, servi à l'assiette, pris au restaurant l'Éscale, (Je vous le recommande) fut un interlude bien agréable séparant les demi-finales du matin et la finale de l'après-midi. Les conversations y furent animées. Sans qu'un ordre du jour ne l'impose des échanges ont porté sur la vie des associations laïques et peut-être que des projets communs se sont esquissés. Le président de l'amicale laïque de Baugé, Yves Mével, accompagné de son épouse, bien que son association ne soit pas engagée dans le challenge, a partagé le repas

dans l'intention de créer des liens au-delà d'une rencontre annuelle.

À cette 23e édition organisée par la F. O.L ont concouru Breil, Chavaigne, Courléon, Longué, Noyant, Vernantes. Les équipes étaient formées de deux joueurs. La première demi-finale fut gagnée par Courléon (Jean-Claude Perrochon et Jean-Pierre Verchuère), la seconde fut emportée par Vernantes (Manuel Da Silva et Jean-Claude Guérin). La finale fut remportée par Courléon.

Avant le vin d'honneur offert par l'amicale laïque de Noyant, son président Jean-Claude Dupuits, accompagné de Cécile Allais, cheffe de la vie associative de la FOL, a remis les médailles et prononcé quelques paroles de félicitation.

J. P.



## Association du chalet du Cart

Le mardi 5 décembre c'était l'assemblée générale au centre Joseph Bouësse. Trente personnes étaient présentes : des anciens et des nouveaux. Mieux que l'an passé. Le président, Philippe Robin, a ouvert et conclu la réunion. Pour l'avenir, il fut optimiste tant les séjours de travail passés se sont déroulés dans une parfaite ambiance. La convivialité s'y conjugua avec l'efficacité. Jean-Luc Veillé énuméra les travaux réalisés. Son temps de parole dura tant la liste était longue. Les interruptions polies marquèrent l'intérêt por-

té au compte rendu. Il termina en projetant des améliorations futures. Comme les hôtels les plus cotés, le chalet sera bientôt étoilé. Les anciens en seront ravis et aux nouveaux dresseront des lauriers. Babeth, la trésorière, explicita le nouveau mode d'adhésion. A la simple cotisation pourra, en option, s'ajouter une carte à la ligue de l'enseignement et un abonnement à l'Anjou laïque. Anciens et nouveaux, au « vin d'honneur » trinquèrent ensemble.



## Le saviez-vous



### Europa über alles !

« *L'Europe est un jardin. Nous avons construit un jardin. Tout fonctionne. C'est la meilleure combinaison de liberté politique, de prospérité économique et de cohésion sociale que l'humanité ait pu construire* ». Mais face à cet eden, « *la plupart du reste du monde est une jungle, et la jungle pourrait envahir le jardin.* ».

Par conséquent, Les jardiniers doivent aller dans la jungle. "Les Européens doivent être beaucoup plus engagés avec le reste du monde. Sinon, le reste du monde nous envahira, de différentes manières et par différents moyens".

Ainsi parlait M. Josep Borrell, Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, le 13 octobre dernier lors d'un colloque à l'Académie diplomatique européenne de Bruges.

S'agissant de la prospérité, il est peu probable que les dix millions neuf cent mille chômeurs recensés dans les pays de l'Union Européenne partagent le point de vue du Haut commissaire...

À lire ces lignes, on peut y voir une version métaphorique de la « théorie » du grand remplacement chère à un certain E. Zemmour.

On se permettra suggérer à M. Josep Borrel d'organiser dans son pays natal une nouvelle controverse de Valladolid à propos de la question suivante : « Les non-européens ont-ils une âme ? ».

J-L. G.

## Bernard Maingot

Ce fidèle abonné de l'Anjou laïque nous a quittés à l'âge de 97 ans. C'était un des derniers résistant encore de ce monde. Il fut déporté au camp de concentration de Mauthausen en avril 1944 après un internement de deux mois à la maison d'arrêt du Pré-Pigeon, puis un bref passage au camp de Compiègne. Il avait 17 ans. Le courrier de l'Ouest du 10 octobre dernier relate la teneur d'un entretien qu'il eut avec ce quotidien en 2013. En voici quelques passages. « *Il faut se replacer en 1943. L'occupation allemande commençait à peser lourd. Il était de plus en plus difficile de manger à sa faim. Les jeunes étaient appelés pour aller travailler en Allemagne. Ceux qui refusaient étaient arrêtés. Des amis étaient traqués parce que communistes ou syndicalistes. C'est pour ça que je me suis engagé (...)* ». Dans la deuxième partie de son propos retenu par le quotidien, Bernard rapporte l'exploitation inhumaine qu'il su-

bit. « *Les Allemands avaient pour projet de construire une usine souterraine à l'abri des bombardements. J'étais terrassier. Le travail était dur et dangereux et on était peu nourri. Nous n'avions ni hygiène, ni soins. Un blessé ne guérissait pas. J'étais solide sans doute et j'ai eu de la chance* ».

Lors de repas partagés avec son ami Joseph Lebreton résistant communiste et lui aussi déporté, Bernard disait que la chance qu'il eût fut d'être affecté pendant une période aux cuisines. Ce devait être au début de sa déportation puisqu'il pensait que cette affectation, il la devait à « *sa bonne mine*. »

Les anciens déportés étaient très liés. Joseph connaissait bien Bernard. En 1983, Il sollicite Bernard pour rejoindre une liste initiée

par le parti communiste. Le gaulliste de gauche accepta l'offre. Il n'avait pas admis que Jean Monnier, élu en 1977 sur une liste



de la gauche rassemblée, retire les délégations d'adjoints aux élus communistes. Dans le journal électoral, il justifia son choix dans un article intitulé « *Tout naturellement en homme libre* ». Il réitéra les raisons de son ralliement lors d'une séquence télévisée d'une heure à FR3 où il avait accompagné la tête de liste.

Bernard était un humaniste, droit et honnête intellectuellement de surcroît modeste. L'Anjou laïque présente ses sincères condoléances à sa famille.

*J. P.*

## Dopage

### Inégalités de traitement

Le colombien Nairo Quintana a été disqualifié du classement du Tour de France 2022. Il avait pris la sixième place. Raison invoquée,

la prise d'un médicament antidouleur, le tramadol, interdit par l'Union Cycliste Internationale mais non reconnu comme un dopant par l'Agence Internationale Antidopage. Et bien entendu, les médias n'hésitèrent pas à crier haro sur le cycliste et tous les cyclistes qui ne pensent qu'à tricher. L'image du cyclisme et des cyclistes en sort une nouvelle fois égratignée.

Le joueur de tennis espagnol Rafaël Nadal remporte, en juin 2022, son 14<sup>e</sup> tournoi de Roland Garros. Il ne surmonte de violentes douleurs dans un pied que grâce à de multiples injections d'anesthésiant tout au long de la compétition. Que dirent les médias ? Immense champion qui a fait preuve d'un courage extraordinaire. Aucune critique, encore moins d'accusation de tricherie. Seuls quelques rares journalistes estimèrent que son courage flirtait avec la limite de la mise



en danger de sa santé.

On ne peut qu'être choqué par la différence de traitement entre deux affaires totalement identiques. Dans les deux cas il s'agissait de pouvoir continuer à pratiquer son sport et à gagner sa vie, en dépit de douleurs qui pouvaient l'interdire. Dans les deux cas, la prise d'un antidouleur donnait à ces deux sportifs un avantage sur leurs adversaires. Dans les deux cas ils mettaient en danger leur santé puisque la douleur est médicalement considérée comme un signal d'alerte. Pour paraphraser La Fontaine, selon que vous serez tennisman ou cycliste, les jugements des médias vous rendront blanc ou noir.

Pour terminer, permettez-moi une observation iconoclaste sur le dopage. Il vous semble sans doute légitime

qu'un salarié du secteur primaire, secondaire ou tertiaire prenne des médicaments, un antidouleur par exemple, pour pouvoir continuer à travailler et ne pas perdre son emploi et son revenu. Par ailleurs, quel salarié du secteur primaire secondaire ou tertiaire accepterait de se plier à cette obligation de localisation : donner pour le trimestre à venir un emploi du temps détaillé, y compris le week-end ainsi qu'un lieu où il serait présent pendant un créneau d'une heure ? Il y verrait sans doute, non sans raison de mon point de vue, une atteinte sans précédent à sa liberté et à sa vie privée.

Les sportifs de haut niveau sont pour la plupart des professionnels qui gagnent leur vie par la pratique de leur sport. Cela mérite réflexion.

*Y.M-M*



# Devinettes scientifiques

Avec les connaissances acquises au collège ou au lycée, parfois avec un simple raisonnement logique, vous pouvez répondre à la question posée. La solution dans le prochain numéro.

## Bourdon de Notre-Dame de la Garde

À Marseille, les premières tentatives pour hisser le bourdon, cloche de 8234 kg, au sommet de la colline de la Garde se soldèrent par un échec malgré un attelage de 26 chevaux tirant dans le sens de la montée. Comment, sans intervention divine, une idée simple résolut le problème ?

## Réponse de la devinette précédente : Pression de l'air sur l'aile d'un avion en vol

Pour un vol, à altitude constante, la poussée de l'air sur les ailes doit compenser le poids de l'avion, force verticale dirigée vers le bas. Elle doit donc être dirigée vers le haut. La pression sous l'aile est supérieure à la pression sur le dessus de l'aile.

Donnons un ordre de grandeur. Une version récente du moyen-courrier Airbus A320 a une masse en charge de l'ordre de 80 tonnes (80 000 kg) pour une surface alaire de 122 m<sup>2</sup> (1 220 000 cm<sup>2</sup>). La différence de pression pour compenser le poids de l'avion est donc approximativement de  $80\,000 / 1\,220\,000 = 0,066$  kg/cm<sup>2</sup>. Ce calcul considère comme négligeable l'action du fuselage. Votre aspirateur engendre une différence de pression d'à peu près 0,3 kg/cm<sup>2</sup>. La pression atmosphérique est d'environ 1 kg/cm<sup>2</sup>... Attention, les unités de mesures, utilisées pour leur caractère pratique, ne sont pas les unités légales du système international (SI).

Y. M-M.

# Mots croisés de Mado.

Solutions au prochain numéro

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1						■				
2								■		
3						■				
4		■							■	
5				■						
6			■							
7					■			■		■
8					■					
9			■					■		
10								■		

## Solution mots croisés A.L. n°141

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	G	A	S	T	R	O	N	O	M	E
2	E	P	I	R	E	■	U	S	E	R
3	O	R	E	I	L	L	E	T	T	E
4	G	E	N	O	U	■	■	E	O	■
5	R	■	N	■	E	U	R	O	P	E
6	A	N	E	E	S	■	I	■	E	N
7	P	U	■	P	■	O	D	E	■	T
8	H	I	R	O	N	D	E	L	L	E
9	I	T	I	N	E	R	A	I	R	E
10	E	S	S	A	Y	E	U	S	E	S

## Horizontalement :

**1** Personne fruste / Os de l'avant-bras. **2** Regroupement / Coutumes. **3** Eden dans le désert / Plantes à fleurs blanches. **4** Mauvaise mouche. **5** voie citadine / Ajoutas du poids. **6** Préposition / Tondue elle est plus belle. **7** Changeai en grandissant / Dans la lune. **8** Lire à l'envers / met à l'écart. **9** Apparu / enleva / propre. **10** Bouleversement total / Pronom.

## Verticalement :

**A** Honnêtement. **B** Prénom déminin / Grands intérêts. **C** À la porte ! / Paresseux. **D** Liés / Jambe de bois. **E** travaille en orfèvre / adjectif possessif. **F** de bas en haut marteau à deux têtes. **G** Regroupons. **H** Habillé / Sème la rumeur. **I** Déshabillée / Centres d'accueil. **J** Fondement / Belle saison.

## L'Anjou laïque N° 142

### Fondateurs :

Yvonne et Henri Dufour

### Directeur de la publication

Jack Prout

### Comité de rédaction

Catherine Battreau, Jean-Paul Brachet,  
Hugues Casgan, Armelle Chaye,  
Jean-Louis Grégoire, Yves Mulet-Marquis,  
Alain Paquereau, Daniel Renou,  
Jean-Pierre Thuleau, Jean-Luc Veillé

### Collaboration

Dominique Delahaye

### Mise en page

FOL49, Jack Prout

### Imprimerie

Ateliers Paquereau  
8 Bld Bretonnières  
49124 Saint-Barthélémy-d'Anjou

### No CPPAP 86832

ISSN 1245-0936

## Blog Anjou laïque

Des compléments d'articles,  
de nouvelles contributions

[anjoulaique.blogspot.com](http://anjoulaique.blogspot.com)

mail : [anjoulaique@gmail.com](mailto:anjoulaique@gmail.com)

  
3 rue Lenepveu ANGERS

## Abonnement (1 an - 4 numéros)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Mail :

12 euros

15 € ou plus (soutien)

à l'ordre de la FOL49

### Bon à retourner à :

FOL 49 - Anjou laïque  
14 bis avenue Marie Talet  
49100 Angers

NOUVEAU

Abonnement en ligne sur  
[anjoulaique.blogspot.com](http://anjoulaique.blogspot.com)  
rubrique "ABONNEMENT"

# Marrackech, avril 2022

Béatrice est venue passer quelque temps au Maroc, chez son amie Zoulhira. Elles sont de la génération des années cinquante. Elles exercent le même métier, celui d'enseigner. Sur le passeport de Zoulhira, apparaît son identité religieuse : musulmane. Sur celui de Béatrice, aucune mention n'est faite. La règle d'une monarchie constitutionnelle qui fait du Roi le commandeur des croyants s'applique pour l'une ; le principe de séparation et de neutralité de l'État pour l'autre.

Zoulhira est une femme forte de son histoire. Elle est née à Tata, une petite ville du sud-est du Maroc. Son père travaillait en France comme ouvrier aux usines Renault. À cette époque, la main-d'œuvre étrangère était prisée. Elle se dit reconnaissante du protectorat français.

Il lui a permis d'être scolarisée dans une école publique. Elle deviendra enseignante à son tour. Elle s'est mariée à un homme plus âgé, a eu un enfant. Elle vit à Casablanca.

Elle est croyante, respecte les traditions. Elle ne porte pas le voile, signe de soumission à un Dieu qui même si elle y croit, n'intervient pas dans sa vie de femme. Elle est soutenue par son mari et s'affranchit au fil des années de ce diktat. Bon nombre de ses camarades d'école se libère ainsi d'un joug patriarcal. Pour certaines, cela ne s'est pas fait du jour au lendemain. Elles ont posé des actes, fait des choix parfois douloureux pour conserver leur liberté d'être une femme dans leur pays. Aujourd'hui, Béatrice part avec son amie et deux autres de la même veine. Elles vont rendre visite à Fathia à Marrackech. Sa maman est décédée et elles vont lui présenter leurs condoléances. La voiture file bon train. Il leur faudra 2h30 avant d'arriver. Elles longent sur leur droite le jardin Majorelle dont la Villa Art déco se découpe dans le bleu intense du ciel tout comme les palmiers. Elles approchent de leur lieu. Zoulhira fait un créneau le long du trottoir, tend de la monnaie à un homme assis là sur une chaise de fortune. Il gardera la voiture. Elles empruntent les ruelles étroites dans le quartier Jnane El Afia, un coup à droite, un coup à gauche, un vrai labyrinthe digne du Dédale cher à la mythologie grecque !

Zoulhira s'arrête devant une porte bleue très stylisée, en forme ogive. Elle tient le heurtoir « la main de Fatima » avant de le frapper sur le bois. La porte s'ouvre immédiatement.

Elles se tombent dans les bras, accompagnées de pleurs psalmodiés. Sitôt la lourde refermée, les sanglots s'arrêtent et font place à un flot de paroles arabes que bien évidemment Béatrice ne comprend pas. Peu importe car la mise en scène devient conviviale et

joyeuse. L'hôtesse les invite à prendre place autour d'une table au fond de la pièce. Elles passent devant un groupe d'hommes qui les saluent distraitemment, occupés à discuter et fumer la chicha. Quelques enfants manipulent leurs jouets assis sur les tapis.

Elles s'installent sur les sedaris recouverts d'un tissu matelassé coloré. Les langues vont bon train, les sourires s'affichent. Le thé se déverse dans les tasses, embaume la pièce d'un effluve fortement mentholée. Begghirs, bechkitos, cornes de gazelle, Al fekkas, Baklawas font leur apparition. Béatrice aime ce ballet improvisé au gré des mains qui font danser les assiettes devant elle. Toutes ces douceurs enchantent ses papilles. Il lui semble que le « manger » revêt autant d'importance dans les traditions marocaines que françaises.

Soudain, une ombre et une main gantée tout de noir s'immiscent devant elle. Spontanément, elle tend la main en guise de bonjour. L'intensité d'un regard souligné au khôl la transperce. La femme qui se présente devant elle, est entièrement revêtue d'un niqab et d'un tchador. Béatrice est à la fois surprise et médusée. Elle lance un regard interrogatif à ses amies, elle cherche à comprendre. Au même moment, la maîtresse de maison, le visage contrarié, lui intime l'ordre d'enlever son voile. Le ton employé n'appelle pas à la réplique et elle s'exécute. C'est une gamine qui se cache sous ce vêtement, à peine 15 ans, 16 peut-être ? Béatrice n'en revient toujours pas. Son amie Zoulhira entame une conversation avec la jeune fille qui semble déterminée. Un jeu de rôle se met en place, génération contre génération. Elles s'observent l'une et l'autre, les gestes en disent long malgré l'emploi de l'arabe. Zoulhira est en colère, la jeune demoiselle semble vouloir lui tenir tête. Le débat se poursuit entre invectives et mimiques. Zoulhira esquisse un geste rageur qui semble signifier « va-t'en ». La jeune fille se lève, visiblement émue. Elle semble avoir perdu de sa superbe, se dirige vers la sortie d'un pas rapide. Béatrice et ses amies prennent congé de leur hôte sans oublier de la remercier.

Sur le chemin du retour, elles échangent toujours en arabe à propos de l'incident.

La tension semble baisser et le climat plus se-



rein. Béatrice se risque alors à demander :

- « Vous pouvez me dire, m'expliquer pourquoi cette jeune femme est ainsi »

*Intégralement voilée alors que la plupart chez vous, ne le sont plus »*

- « On ne sait pas justement, surtout on ne comprend pas » répondent-elles de concert d'un air dépité.

- « Mais alors ? » dis-je

- « Alors, elle nous explique qu'elle fait cela par amour, qu'elle a quitté l'école, que son mari va subvenir à ses besoins... » rétorque Zoulhira visiblement agacée

- « Qu'a-t-elle répondu à cela »

- « Rien qu'elle puisse comprendre a priori, alors je lui explique que nulle part est écrit dans le Coran que le mari doit rester avec sa femme, qu'il peut partir comme il veut et ELLE, n'aura plus aucun moyen de subsistance puisqu'elle a quitté l'école » renchérit Zoulhira

- « Moi aussi, je suis surprise, vous mes amies marocaines de ma génération. Vous avez dû faire votre place en vous battant ici dans votre propre pays. En France, la question du voile est un sujet très sensible, certaines femmes se disent libres lorsqu'elles le portent ».

- « Libre de quoi » me demandent-elles d'un air incrédule

- « Je ne sais pas vraiment. Je pense qu'il y a beaucoup de confusions »

- « Nous, il y a bien longtemps qu'on a compris que porter le voile est un signe de soumission patriarcale, elles n'y ont sans doute jamais goûté ? »

- « Goûté à quoi ? »

- « Au joug patriarcal, chez vous en France, la femme a des droits bien plus élargis et tu me dis que les femmes françaises de confession musulmane mettent le voile ? »

- « Oui, la question essentielle pour moi, serait de comprendre quelle idée ces jeunes femmes ont de leur liberté ».

- « Nous, c'est l'École qui nous a permis de nous sentir libre »

*Armelle*